

République Islamique de Mauritanie

Honneur- Fraternité - Justice



Rapport d'Activité 2013

Caisse des Dépôts et de Développement

Pour un développement respectueux de nos valeurs

Caisse des Dépôts et de Développement

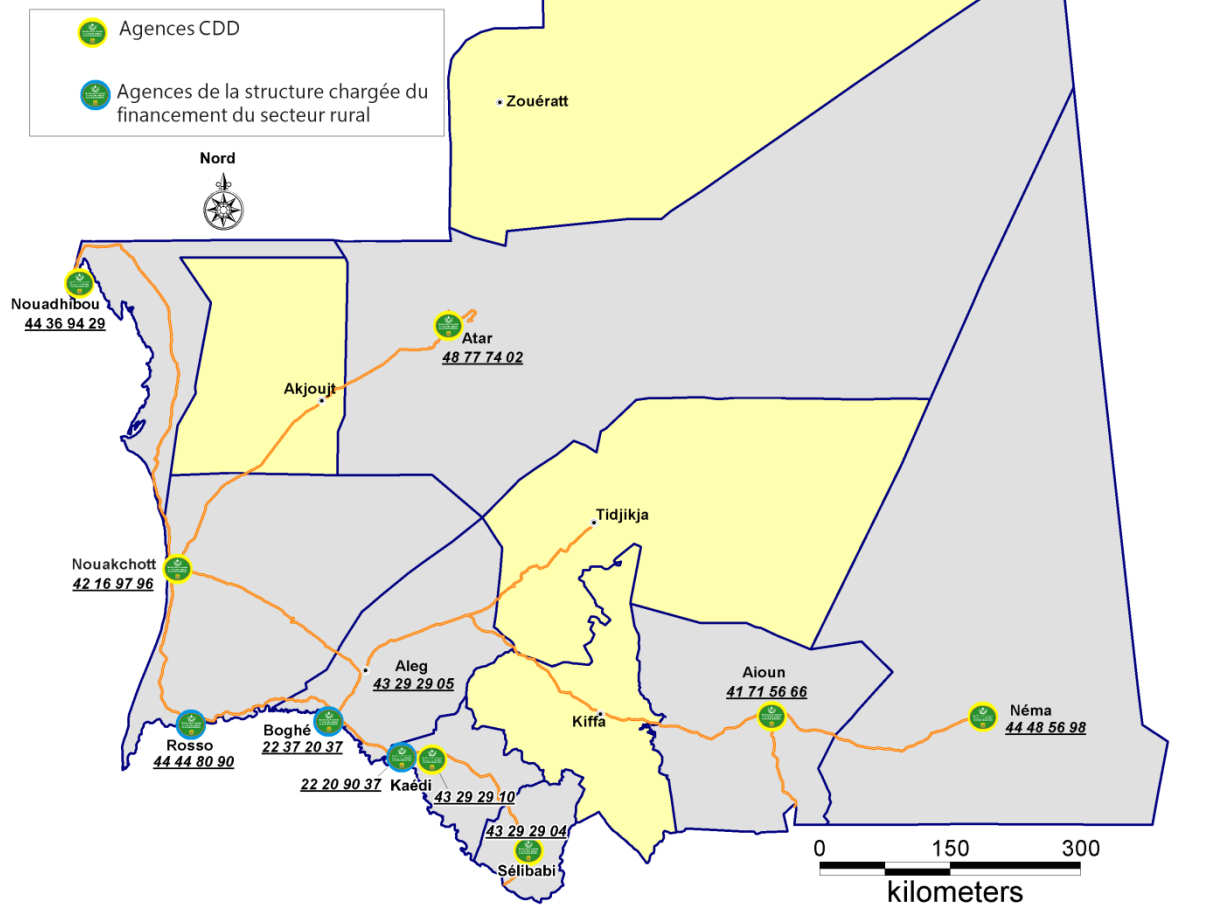
B.P. 5005 Nouakchott

Tél. 45 25 43 97

Fax. 45 25 31 14

Web : www.cdd.gov.mr

Présence de la CDD sur le territoire national



SOMMAIRE

Edito du Directeur Général.....	6
1. Environnement macroéconomique	8
Environnement international	8
Contexte national	9
2. Chiffres clés 2013	11
3. Gouvernance, administration et développement institutionnel.....	12
3.1. Gouvernance de la Caisse	13
3.2. Audit et contrôle interne	15
3.3. Ressources humaines et organisation	16
3.4. Réseau des agences	17
3.5. Le système d'information	18
3.6. La géolocalisation des activités	19
4. Une institution au service du développement	20
4.1. Mandat « Fonds de soutien à l'emploi ».....	21
a. Objectifs du programme	21
b. Schéma institutionnel de pilotage	22
c. Etat d'avancement des activités	23
d. Impacts socio-économiques du programme	25
4.2. Mandat « financement secteur rural »	26
a. Objectifs du programme	26
b. Etat d'avancement des activités	27
4.3. Financement de l'économie	28
a. Diversification du tissu entrepreneurial.....	28
b. Appui aux filières d'activité.....	29
5. Un investisseur à long terme en développement	37
5.1. Mobilisation des ressources.....	38
a. Ressources domestiques.....	38
b. Ressources extérieures.....	39
5.2. Mobilisation de l'épargne et financement de l'habitat.....	40
5.3. Filialisation de métiers porteurs	42
5.4. Coopération et partenariat	43
6. Défis et contraintes.....	44
7. Une stratégie ambitieuse pour l'avenir	45
8. Rapport financier.....	46
8.1. Le budget de 2013	47
a. Les Charges	47
b. Les investissements	49
c. Les produits.....	49
8.2. Les états financiers	50
7.2.1. Le bilan.....	51
7.2.2. Note relative à l'actif du bilan	53
7.2.3. Note relative au passif du bilan	55
7.2.4. Le compte de résultat	57
7.2.5. Note relative au compte de résultats.....	57

LISTE DES ACRONYMES

AGRD	Activités Génératrices de Revenus Durables
ANAPEJ	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes
ATTM	société d'Assainissement, de Travaux, de Transport et de Maintenance
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BID	Banque Islamique de Développement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CDD	Caisse des Dépôts et de Développement
CDG	Caisse des Dépôts et de Gestion
CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
COS	Conseil d'Orientation Stratégique
CS	Commission de Surveillance
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DC	Diplômé Chômeur
DD	Direction du Développement (CDD)
DDC	Direction des Dépôts et Consignations (CDD)
EPA	Etablissement Public Administratif
FADES	Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social
FKDEA	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique des Pays Arabes
FMI	Fonds Monétaire International
FSD	Fonds Saoudien pour le Développement
FSE	Fonds de Soutien à l'Emploi
ISKAN	Société Nationale d'Aménagement de Terrains, de Développement de l'Habitat et de Promotion et de Gestion Immobilière
MCIAT	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme
MDR	Ministère du Développement Rural
MF	Ministère des Finances
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNB	Produit Net Bancaire
PRI	Pays à Revenu Intermédiaire
SNIM	Société Nationale Industrielle et Minière
SONIMEX	Société Nationale d'Importation et d'Exportation
TIKA	Agence Turque de Coopération
TPE	Très Petites Entreprises

Edito du Directeur Général

La Caisse des Dépôts et de Développement célèbrera le 17 mars 2014 le troisième anniversaire de la décision historique du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, de doter le pays d'une institution financière solide, crédible et performante au service du développement économique et social.

Depuis cette date notre Caisse a fondé son action de long terme sur un système de valeurs basé sur l'intégrité, la rigueur, et le professionnalisme **pour un développement respectueux de nos valeurs**. Elle a pu, durant cette période, recruter l'essentiel de ses ressources humaines et développer son réseau d'agences pour couvrir les wilayas de l'Adrar, du Brakna, de Dakhlet Nouadhibou, du Gorgol, du Hodh Echargui, du Hodh Elgharbi, du Guidimakha et de Nouakchott. Elle parachèvera l'extension de son réseau à l'échelle des autres régions en 2014.



Notre Caisse s'est positionnée comme acteur majeur dans le financement du développement économique et social du pays à travers la poursuite simultanée de trois voies : (i) la prise en charge des mandats de gestion confiés par l'Etat, (ii) l'accompagnement des politiques publiques et (iii) la participation au financement de l'économie à la recherche de l'élargissement de sa base productive et sa diversification.

Au niveau des **mandats de gestion** confiés par l'Etat, la Caisse a poursuivi la mise en œuvre des deux chantiers déjà amorcés en 2012 par l'opérationnalisation, d'une part, du Fonds de Soutien à l'Emploi (FSE) lancé par Son Excellence Monsieur le Président de la République en mars 2012 et, d'autre part, par la prise en charge du financement du secteur rural dans son ensemble conformément aux choix arrêtés par les pouvoirs publics.

S'agissant du **Fonds de soutien à l'emploi**, un processus participatif a été mis en place afin de permettre aux différents départements ministériels, aux élus locaux, aux administrations territoriales et à la société civile de participer à la prise de décisions relatives aux financements de projets créateurs de valeur et ayant un impact tangible sur les populations cibles du programme. Au total, ce sont 2 446 projets qui ont été financés en 2013 dans le cadre de ce programme pour un montant de 2 333 millions d'Ouguiyas. Ces financements devront permettre la création de milliers d'emplois directs.

Quant au **financement du secteur rural**, la Caisse a mis en place une structure chargée du financement du secteur rural, basée à Rosso et disposant d'agences et antenne au niveau de Rosso, Kaédi, Sélibaby et Boghé. Elle a, aussi, développé tous les outils et procédures idoines au financement de la filière rizicole dans la vallée du fleuve.

En matière **d'accompagnement des politiques publiques**, la CDD se positionne dorénavant comme partenaire incontournable pour accompagner les grands chantiers économiques de l'Etat. Dans ce cadre, elle a poursuivi ses efforts auprès des départements ministériels dans plusieurs projets structurants dont la mise en place de l'Autorité de la zone franche de Nouadhibou, le programme de construction de 600 logements à Zoueirat, le programme de 1 159 logements sociaux à Nouadhibou, le projet de construction d'hôtels de haut standing à Nouakchott et à Nouadhibou ainsi que le projet de mise en place d'un complexe de conditionnement de dattes et de légumes à Atar.

Enfin, au niveau du **financement de l'économie**, notre Caisse se positionne actuellement comme acteur d'appui et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises qui constituent une source essentielle

de création de la valeur et un employeur durable pour la jeunesse de notre pays. Dans ce cadre et en plus du financement des projets FSE, la CDD a procédé en 2013 au financement de 73 projets pour un montant total de 1 850 millions d'Ouguiyas. Ces projets correspondent à des créations ou restructurations de petites ou moyennes entreprises travaillant dans divers secteurs dont la santé, les services, le commerce, l'hôtellerie, les loisirs, la restauration ainsi que les BTP.

Sur le plan financier, les résultats de l'année 2013 font ressortir un total de bilan de 33,7 milliards d'Ouguiyas, un total du hors-bilan de 16,0 milliards et un résultat positif de 57 millions d'Ouguiyas.

Les ressources du bilan sont essentiellement composées des dépôts à vue auprès de la Caisse (12,0 milliards d'Ouguiya), des capitaux propres (10,2 milliards) et d'un emprunt contracté auprès du FADES (environ 2,4 milliards déjà décaissés). Au niveau des emplois, l'essentiel de l'actif est composé de trésorerie (10,6 milliards), de crédits à la clientèle (4,8 milliards) et de placements à terme auprès du système bancaire (3.5 milliards).

Durant toute cette période, la Caisse a été confrontée à un certain nombre de **difficultés et de contraintes** dont notamment le retard du transfert des dépôts prévus par la loi. A ces contraintes s'ajoutent le manque de réactivité du secteur privé et l'insuffisance marquée d'une offre de projets bancables, en particulier dans le domaine des industries manufacturières.

Pour **les prochaines années**, la Caisse se fixe comme objectifs, d'une part, de renforcer sa maturité institutionnelle et son pilotage et de consolider son développement financier d'autre part. Le renforcement de la maturité institutionnelle de la Caisse sera recherché à travers la consolidation de son rôle dans le développement économique et social du pays par la conception de projets à valeur ajoutée et créateurs d'emplois, l'intégration des couches défavorisées dans la sphère de circulation de la richesse et le développement de la coopération avec les bailleurs et les investisseurs étrangers, notamment ceux à long terme. Quant au pilotage de la CDD, trois orientations seront suivies: (i) le développement des ressources humaines, (ii) l'adoption d'un système de management de la qualité et (iii) la poursuite de la modernisation du système d'information. Enfin, le développement financier de la Caisse sera visé à travers l'amélioration du dispositif de mobilisation des ressources, la diversification du portefeuille d'actifs et le renforcement de la viabilité financière de l'Institution.

Ahmed Ould Moulaye Ahmed

1. Environnement macroéconomique

Environnement international

En 2013, la croissance économique s'est établie à 2.9%¹ au niveau mondial, à 1.2%¹ dans les pays avancés et à 4.5%¹ dans les pays émergents ou en développement.

Aux États-Unis, l'activité s'est poursuivie à un rythme modéré (1.6%¹) tandis que l'assainissement des finances publiques se relâche et que la politique monétaire reste accommodante.

Au Japon, où la croissance a été de 2%¹, les données font état d'un redressement important de la production en réaction à l'assouplissement monétaire de la Banque du Japon, ainsi qu'à l'impulsion budgétaire visant à mettre fin à la déflation et à accélérer la croissance.

Dans la zone euro, une certaine stabilité de l'activité a été observée, particulièrement à son centre (1.0%¹), et ce grâce aux ajustements budgétaires adéquats et aux réformes approfondies dans les marchés du travail ainsi que dans les marchés financiers.

Dans les pays émergents et les pays en développement, les exportations, tirées par l'accélération de la croissance dans les pays avancés, et une consommation vigoureuse, encouragée par un chômage faible, ont permis de soutenir l'activité (4.5%¹). En Chine, la croissance enregistrée en 2013 est de 7.6%¹. Au Brésil, où la croissance a été de 2.5%¹, l'investissement a continué de se redresser modérément, porté par la dépréciation de la monnaie, un redressement de la consommation et des mesures visant à stimuler l'investissement.

Au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afghanistan et au Pakistan, l'activité s'est accélérée, grâce à un redressement modéré de la production de pétrole (2.3%¹). L'activité hors pétrole restera généralement vigoureuse dans les pays exportateurs de pétrole, grâce en partie à des dépenses publiques élevées.

En Europe centrale et orientale, la croissance, qui s'est progressivement accélérée (2.3%¹), a été portée par le redressement de la demande en Europe et par l'amélioration de la situation financière intérieure.

En Afrique subsaharienne, les projets dans le secteur des produits de base ont conduit à une accélération de la croissance (5.0%¹). Les taux de change se sont ajustés vivement, mais les financements extérieurs ont repris.

Le commerce international reflète le faible élan de l'activité mondiale. Les cours des métaux et des denrées alimentaires ont diminué alors que ceux de l'énergie ont quelque peu remonté. Le fort recul des cours des métaux tient pour l'essentiel à une hausse continue depuis quelques années de l'offre des mines métallifères et à certains signes d'un ralentissement du secteur immobilier en Chine. La croissance de la demande de pétrole a ralenti, notamment en Chine, en Inde et au Moyen-Orient. Si les cours du charbon et du gaz naturel ont chuté, ceux au comptant du pétrole sont restés élevés à cause de diverses interruptions de l'offre et de la réapparition d'inquiétudes géopolitiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

En termes de perspectives pour 2014, les prévisions du FMI montrent que l'activité mondiale devrait s'accélérer modérément sous l'impulsion des pays avancés où la production devrait progresser d'environ 2%². Le raffermissement de l'économie américaine, une réduction appréciable du durcissement budgétaire et des politiques monétaires accommodantes dans les pays avancés resteront les moteurs du redressement attendu. Les pays émergents et les pays en développement devraient connaître une croissance voisine de 5%².

¹ FMI : Perspectives de l'économie mondiale 2013, p.2

² FMI : Perspectives de l'économie mondiale 2013, p.16

Contexte national

Les indicateurs macroéconomiques poursuivent, en 2013, les résultats positifs déjà observés les années précédentes. En effet, la croissance du produit intérieur brut a été de 6.7%³ en 2013, soutenant ainsi le même rythme enregistré en 2012 (7%³). Elle a été portée par celle des secteurs de l'agriculture (31.4%³), des industries minières (17.2%³), des industries extractives (16.2%³) et des activités manufacturières (9.2%³). Le PIB par habitant est estimé à 1170 dollars⁴, plaçant le pays dans la tranche inférieure des Pays à Revenu Intermédiaire (PRI).

En matière d'évolution des prix, l'inflation est restée maîtrisée à 4.5%⁵ en glissement annuel grâce aux mesures prises par les pouvoirs publics visant à atténuer la hausse des prix de produits de première nécessité (programme EMEL) et à la mise en œuvre d'une politique monétaire prudente (possibilité pour la Banque centrale d'émettre des bons de trésor de sept jours chaque semaine).

S'agissant du commerce extérieur, la balance des paiements a enregistré un léger creusement du déficit du compte courant qui se situe à -30.3% du PIB⁵ en 2013, contre -29.1% en 2012⁵. Au niveau de la balance globale, le déficit du compte courant est entièrement financé par des entrées de capitaux sous forme d'emprunts extérieurs et d'investissements directs étrangers. Les réserves brutes officielles de change, se situent à 996 millions de dollars US à la fin 2013, soit l'équivalent de plus de 6,2 mois d'importation⁵.

Quant aux finances publiques, d'importants efforts fiscaux ont été conduits permettant aux recettes budgétaires hors dons d'atteindre 411.7 milliards d'Ouguiyas en 2013, soit 4.2% de plus qu'en 2012⁵. Ces efforts conjugués à une maîtrise des dépenses publiques ont permis de limiter le déficit budgétaire de base à 1.1% du PIB⁵. L'excédent enregistré en 2012 (+2.9% du PIB⁵) reste une performance exceptionnelle.

Ces performances macroéconomiques semblent déclencher la dynamique de l'emploi. En effet, selon l'Enquête Nationale de Référence sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENRE/SI), menée en 2012 et publiée en 2013, le taux de chômage global s'élève à 10.1%. Cependant, le marché du travail connaît encore quelques défis structurels ; le secteur informel reste en effet prépondérant, puisqu'il emploie 96% des actifs du secteur privé non agricole. La part de l'emploi vulnérable (53%) s'avère, elle aussi, assez importante.

En matière de développement du secteur privé, plusieurs réformes ont été engagées récemment dont en particulier la simplification des procédures et la baisse du coût de création d'une entreprise, la gratuité de l'identifiant fiscal, l'informatisation en cours du registre du commerce et la simplification des procédures d'obtention d'un certificat d'investissement. Cependant, le classement du pays dans l'indice du Doing Business 2014 de la Banque Mondiale (173^{ième} rang) reste encore en déphasage par rapport à ces réformes et par rapport aux performances macroéconomiques enregistrées par le pays.

Le secteur financier a connu d'importantes réformes ces dernières années visant sa modernisation et sa stabilisation. Le passage aux nouvelles normes comptables et financières internationales (International Accounting Standards/International Financial Reporting Standards – IAS/IFRS) et aux normes prudentielles de Bâle II est en préparation. Le crédit à l'économie est passé de 358.5 milliards d'Ouguiyas en 2012 à 398.4 en 2013⁵, enregistrant ainsi une croissance de 11.1%. Le ratio du crédit intérieur par rapport au PIB (41.3%⁵) a atteint un niveau comparable à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, mais il reste inférieur à celui des pays du Moyen-Orient et du Maghreb.

³ Banque Centrale de Mauritanie, Rapport annuel 2013.

⁴ www.banquemondiale.org/fr/country/mauritania/overview

⁵ Banque Centrale de Mauritanie, Rapport annuel 2013.

Dans ce contexte, et en tant qu'investisseur institutionnel responsable et ayant des ressources longues, la CDD compte poursuivre son action visant à appuyer fortement le crédit et l'investissement en tant que leviers de la croissance et de l'inclusion sociale à tous les échelons du territoire national. Plusieurs résultats sont alors attendus de cette action: (i) la régulation du secteur financier afin de tirer ses acteurs à réduire le coût du crédit et faciliter ainsi l'accès des populations au financement, (ii) la mobilisation du potentiel important d'épargne populaire et son orientation vers des projets structurants et créateurs de valeurs et (iii) l'appui, à travers des financements à long terme, aux différents secteurs dans la poursuite des objectifs économiques tracés par le Gouvernement.

2. Chiffres clés 2013

Re ss ou rc es fin an ciè re s

- 33,7 Milliards d'Ouguiyas de Bilan
- 16,0 Milliards d'Ouguiyas Hors bilan
- 57 Millions d'Ouguiyas de Résultat net

O uti ls de pr od uc tio n

- 1 Siège social construit à Nouakchott
- 9 Agences à l'intérieur du pays
- 1 Système d'information bancaire adapté

Re ss ou rc es hu m ai ne s

- 120 Employés
- 33 Employés à la Structure chargée du financement du secteur rural

Ac tiv ité s du m an da t de ge sti on « Fo nd s de so uti en à l'e m pl oi »

- 20 550 Demandes de financement réceptionnées
- 6 636 Demandes de financement analysées
- 2 695 Dossiers financés
- 2,7 Milliards d'Ouguiyas de financement

Act ivit és du ma nd at de ges tio n « fi na nc em en t du sec te ur rur al »

- 1 Structure opérationnelle à Rosso
- 3 Agences et antennes au niveau de la vallée du fleuve

Fi na nc e m en t de s pe tit es et m oy en ne s en tr ep ris es

- 81 Projets financés
- 4,5 Milliards d'Ouguiyas engagés
- 5 Milliards d'Ouguiyas d'appui au système bancaire

Ac co m pa gn e m en t de s po liti qu es pu bli qu es

- 600 Logements à Zoueirat cofinancés avec la SNIM
- 1 159 Logements à Nouadhibou en partenariat avec l'Agence Tadamoune
- 1 Complexe de conditionnement de dattes et de légumes à Atar en cours d'études
- 1 Hôtel 4 étoiles à Nouadhibou en cours d'étude en partenariat avec la SNIM

Dé ve lo pp e m en t du m éti er d' i nv es tis se ur de lo ng te rm e

- 1 Stratégie du développement de l'habitat social amorcée
- 1 Filiale dédiée à l'ingénierie en cours de création avec le partenariat de NOVEC-CDG
- Plusieurs partenariats avec des investisseurs internationaux en cours d'établissement

3. Gouvernance, administration et développement institutionnel

« Il est créé, sous le nom de Caisse des Dépôts et de Développement, un établissement public à statut spécial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière au service de l'intérêt général et du développement économique et social du pays, en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités locales et peut exercer des activités concurrentielles ». Loi n° 27/2011 du 17 mars 2011, Article 1.

Un Investisseur institutionnel au service de l'intérêt général

Deux bras opérationnels pour des investissements à court, moyen et long termes

Périmètre des activités

La CDD est un acteur financier qui réalise des investissements à court, moyen, et long terme. Son périmètre d'activité porte sur trois groupes de métiers :

- ☞ La collecte et la gestion des ressources financières ;
- ☞ Le financement de l'économie ;
- ☞ L'accompagnement des politiques publiques.

La collecte des ressources financières concerne la centralisation des dépôts prévus par la loi et la contraction d'emprunts sur le marché financier national et/ou international.

En matière de financement de l'économie, la Caisse se fixe comme priorité le développement de l'accès des entreprises au crédit, en particulier celles portant des projets créateurs de valeur.

Enfin, s'agissant de l'accompagnement des politiques publiques, la Caisse se positionne comme le bras financier de l'Etat pour : (i) octroyer des garanties aux bailleurs de fonds sur certains projets de développement, (ii) participer, en tant qu'investisseur à long terme, à certains financements de projets identifiés essentiels au développement économique et social du pays,

(iii) appuyer les politiques de développement décentralisé, (iv) appuyer les politiques sociales notamment dans les domaines de l'emploi, de la sécurité alimentaire, de l'habitat social et de la petite et moyenne entreprise et (v) gérer les mandats confiés par les clients (établissements publics, entreprises nationales, bailleurs de fonds).

Sur le plan organisationnel, la Caisse a deux bras opérationnels :

☞ **La Direction des Dépôts et Consignations** est un investisseur financier à court terme. Elle réalise toutes les opérations bancaires relatives à la gestion des dépôts et consignations confiées à la Caisse.

☞ **La Direction du Développement** est un investisseur financier à moyen et long termes. Elle peut engager des fonds en cofinancement avec les banques ou dans le cadre de mandats de gestion. Elle a aussi pour mission la mobilisation des ressources extérieures pour financer des projets de développement.

3.1. Gouvernance de la Caisse

Un dispositif de pilotage comprenant des élus, des représentants de l'Administration publique et des Partenaires techniques et financiers

La gouvernance de la CDD est assurée par un dispositif comprenant un Conseil d'orientation stratégique, une Commissions de surveillance de la Direction des Dépôts et Consignations et une Commission de surveillance de la Direction du Développement. Ces instances comportent des représentants de l'Administration publique, du Parlement, des Collectivités locales et des Partenaires techniques et financiers du pays.

Le Conseil d'orientation stratégique est présidé par le Premier Ministre. Il est chargé de s'assurer du respect des grands objectifs fixés par les Pouvoirs publics et de la bonne coordination avec les partenaires financiers de la Mauritanie.



Les Commissions de Surveillance, désignés pour un mandat de trois ans, entendent trimestriellement le compte rendu établi par la Direction Générale sur la situation des deux directions opérationnelles. Elles doivent vérifier la situation des fonds encaissés et du portefeuille ainsi que la bonne tenue des écritures.

L'administration et la gestion sont assurées par un Directeur Général, un Secrétaire Général et un Caissier Général.

Le Directeur Général de la Caisse est responsable de la gestion de ses fonds et valeurs. Il est nommé par décret présidentiel pour un mandat de 5 ans renouvelable une fois. Il est entendu par les commissions de l'Assemblée Nationale et du Sénat chargées des finances et de l'économie pour présenter son projet de gestion de la CDD.

Le Directeur Général est assisté par un **Secrétaire Général** qui le remplace, de droit, en cas d'absence ou d'empêchement.

Le Caissier Général est responsable du maniement, de la conservation et de la garde des fonds, valeurs et titres appartenant ou confiés à la Caisse.

Activités des commissions de surveillance

Durant l'année 2013, les commissions de surveillance ont été sollicitées pour examiner les différents rapports d'activités trimestriels produits par la Caisse, conformément aux articles 25 et 56 de la loi n° 2011- 027 portant création de la CDD.

Ces différentes réunions constituent une occasion pour la Direction Générale en vue d'éclairer ces organes de gouvernance sur les différents chantiers entamés par la Caisse, les résultats obtenus ainsi que les contraintes auxquelles elle est confrontée.

A l'issue de ces réunions, les membres des commissions de surveillance ont apporté plusieurs recommandations et suggestions. Elles portent sur le pilotage de la Caisse, sur la gestion de ses ressources humaines ainsi que sur la communication et le reporting.

En matière de **pilotage de la Caisse**, les principales recommandations des commissions de surveillance ont porté sur :

- ☞ l'élaboration d'un plan stratégique émanant des missions et des attributions accordées à la CDD qui fixe les objectifs visés à moyen terme et les grandes lignes de son action;
- ☞ l'affectation des résultats de l'exercice comptable 2012 sous forme de réserve pour renforcer les fonds propres de la Caisse ;
- ☞ la tenue régulière des réunions des Commission de surveillance afin de permettre aux membres de mieux suivre les activités de l'Institution;
- ☞ l'organisation, au profit des membres des Commissions de surveillance, de voyages d'études auprès des Caisses de Dépôts étrangères, notamment la CDG du Maroc, à l'effet de s'informer sur leurs expériences;
- ☞ la participation des membres des Commissions de surveillance aux cérémonies officielles organisées par la CDD (inaugurations d'agences, lancement des activités des projets financés par la CDD, programme des activités liées aux séjours des partenaires financiers et techniques de la CDD effectuant des missions d'information et de travail en Mauritanie...).

S'agissant de la **gestion des ressources humaines**, les membres des commissions de surveillance ont présenté leurs félicitations au personnel pour leurs efforts. Elles ont également, entre autres, approuvé des décisions relatives à:

- ☞ la motivation du personnel à travers l'octroi des différents avantages inscrits dans le statut de la Caisse ;
- ☞ la modification de l'organigramme actuel de la Caisse pour l'adapter à l'évolution de l'activité.

Enfin, au niveau de **la communication et du reporting**, l'essentiel des recommandations des commissions de surveillance a concerné:

- ☞ le développement d'une stratégie de communication pour faire connaître la Caisse auprès des acteurs institutionnels et du grand public ;
- ☞ la communication régulière, auprès des hautes autorités du pays, de l'activité du mandat de gestion « fonds de soutien à l'emploi », notamment lorsque ses résultats sont déficitaires ;
- ☞ l'amélioration du suivi des crédits accordés sur fonds propres et sur les enveloppes des bailleurs de fonds par les comités de crédit des directions opérationnelles, à l'effet de pouvoir identifier les secteurs rentables et ceux qui connaissent des difficultés ;
- ☞ le suivi régulier des requêtes de financement transmises aux bailleurs de fonds.

3.2. Audit et contrôle interne

	
Réf : PG – Gestion sous mandat du Fonds destiné au financement du secteur rural Version : 001 Date : 28/02/2013	
Procédure de traitement des dossiers de crédit.	
SERVICES CONCERNES	AUTRES SERVICES
✓ La Direction des Dépôts et Consignations ✓ La Direction Financière ✓ La Représentation Régionale ou l'Agence	Toutes les structures de la CDD

Une cartographie fine des risques et un suivi rapproché des opérations

Dès le démarrage des activités de la Caisse, l'audit et le contrôle interne ont constitué une composante essentielle du système de gouvernance. Cette préoccupation a été dictée par le souci de gérer les ressources d'une manière adéquate, efficace et efficiente en vue de répondre aux impératifs imposés par la diversité de l'action de la Caisse.

Dans ce cadre, elle a mis en place un Département d'audit et de contrôle interne dont la mission est d'aider l'institution à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques et de contrôle, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité. Il alerte, ainsi, le Directeur Général des risques de mauvaise gestion constatés aux niveaux opérationnels.

Le Département s'acquitte, entre autres, des tâches suivantes :

- ☞ vérification de la conformité des activités de la CDD aux règlements en vigueur et au cadre législatif général ;
- ☞ vérification de l'efficacité des procédures et processus de fonctionnements internes et recommandation d'actions destinées à leur apporter des améliorations ;
- ☞ vérification de l'application des décisions du Directeur Général et des Commissions de surveillance ;

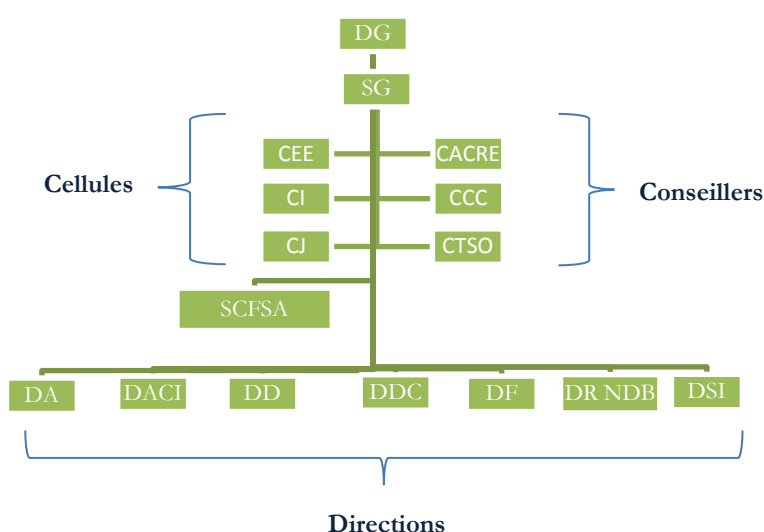
Le Département d'audit et de contrôle interne réalise ses travaux au regard, notamment, de la cartographie des risques de l'institution. Ses activités s'inscrivent dans le plan d'audit de la CDD élaboré pour répondre aux exigences en matière de contrôle. Aussi, il procède régulièrement à des audits inopinés à la demande du Directeur Général.

A titre d'exemples, le Département a réalisé en 2013 plusieurs missions relatives, entre autres, aux champs d'activités suivants :

- ☞ le contrôle quotidien des journées comptables ;
- ☞ la vérification mensuelle des états de rapprochement en provenance des services centraux et régionaux de la CDD et le suivi des suspens y afférents ;
- ☞ des missions d'audit auprès des différentes structures fonctionnelles de la Caisse (audits des crédits attribués par la DDC et la DD, audit du portefeuille du fonds FADES, audit du personnel et de la paie, audit des stocks, etc.) ;
- ☞ des contrôles inopinés périodiques pour vérifier les avoirs en caisse ;
- ☞ l'élaboration et le contrôle de manuels de procédures.

3.3. Ressources humaines et organisation

Des Compétences et un Dévouement pour un Développement respectueux de nos valeurs



DG : Direction Générale

SG : Secrétariat Général

CACRE : Conseiller chargé des affaires du cabinet et des relations extérieures

CCC : Conseiller chargé de la communication et de la coopération

CTSO : Conseiller technique chargé des stratégies et de l'organisation

CEE : Cellule des études économiques

CI : Cellule d'ingénierie

CJ : Cellule juridique

SCFSA : Structure chargée du financement du secteur agricole

DA : Département administratif

DACI : Département de l'audit et de contrôle interne

DD : Direction du développement

DDC : Direction des dépôts et consignations

DF : Département financier

DR NDB : Direction régionale de Dakhlet Nouadhibou

DSI : Département du système d'information

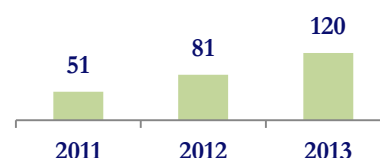
En 2013, la Caisse a continué à recruter suivant le rythme du développement de ses activités. Ces recrutements ont concerné 15 cadres supérieurs et un cadre intermédiaire.

Au 31.12.2013, la CDD compte au total 120 employés, dont 50 cadres supérieurs. L'effectif de la structure chargée du financement du secteur rural (cf. p.26) est de 33 employés.

En plus de la culture de performance imposée au personnel, la Caisse suit une stratégie de maîtrise de son socle de métier et un rythme de turn-over permettant de couvrir en permanence ses besoins stratégiques en ressources humaines.

En matière de formation, la phase de développement des activités de la Caisse et la pression subie par le personnel n'ont pas permis la mise en place de formations de longues périodes. La majorité des formations dispensées au profit du personnel ont été essentiellement en interne ou de courtes durées. Elles ont couvert 15 employés dans les différents domaines d'activité de la Caisse.

Evolution de l'effectif du personnel de la CDD



3.4. Réseau des agences

Une
couverture
géographique
en extension
pour une plus
grande
proximité du
service

En 2013, la Caisse a poursuivi sa politique de couverture progressive des régions du pays par son réseau d'agences. En plus des agences déjà ouvertes en 2012 à Nouakchott, Nouadhibou, Atar, Aleg et Kaédi, la Caisse a procédé à la mise en place de quatre nouvelles agences : à Néma, Aioun, Rosso et Sélibabi. En plus de ces représentations régionales, la Caisse dispose d'une Structure chargée du financement du secteur rural basée à Rosso. Cette structure supervise les agences de Rosso et de Kaédi ainsi que l'antenne de Boghé.



A Nouakchott, la Caisse a poursuivi les travaux du siège social qui a atteint les dernières étapes de finition. Ce siège permettra de regrouper les différents services centraux de la Caisse qui sont répartis, depuis la création de la Caisse, sur plusieurs sites. Il devra, également permettre de disposer de la logistique nécessaire à la garde et à la consignation des biens appartenant et/ou confiés à la CDD.

A Nouadhibou, la Caisse a anticipé le développement de la zone franche et le rôle qu'elle doit jouer dans ce projet structurant. Elle a transformé son agence en Direction régionale élargissant ainsi son champ d'action et le volume des activités prises en charge. Les locaux de la nouvelle direction régionale sont adaptés à la vision que projette la Caisse pour la région avec le programme de développement de la zone franche.



3.5. Le système d'information



Une prise en charge sécurisée des opérations de la Caisse

La Caisse dispose actuellement d'un système d'information "ORION" performant pour la prise en charge effective et efficiente de toutes ses activités dans le domaine bancaire. Ce système a été continuellement amélioré et mis à jour à travers plusieurs développements pour, entre autres, la prise en compte de :

- ☞ la spécificité des mandats de gestions confiés à la CDD;
- ☞ la gestion de l'information sur les clients et au reporting sur l'activité.

Actuellement, toutes les agences et représentation de la Caisse sont connectées via des lignes spécialisées sécurisées au système d'information qui assure une gestion en temps réel de toute l'information financière et comptable de la CDD.

C'est ainsi que les agences de Néma, Aioun, Rosso, Sélibaby et l'antenne de Boghé ont été connectées en 2013 avec le démarrage de leur activité.

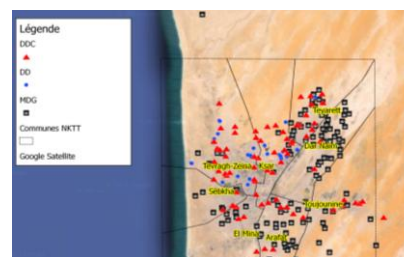
D'autre part, le lancement des activités du financement du secteur rural a été accompagné par un ensemble de paramétrages techniques nécessaires à la prise en charge de l'activité spécifique du crédit agricole.

Enfin, toutes les données relatives à l'activité du Fonds de soutien à l'emploi qui a précédé la mise en production du système d'information ont été intégrées à l'application. Cette migration des données a concerné les agences de Nouadhibou et d'Aleg qui ont été les premières à mettre en place des crédits dans le cadre dudit programme.

Un système d'information accompagnant l'évolution de la Caisse



3.6. La géolocalisation des activités



Un outil d'aide à la décision et de cartographie des activités de la Caisse

La géolocalisation fait partie d'un système plus large de pilotage de projets adopté par la CDD pour la mise en place d'un tableau de bord permettant de suivre l'atteinte des objectifs fixés en termes d'impacts socio-économiques de son action.

Ainsi, la Caisse fait recours d'une manière systématique aux techniques de géolocalisation pour collecter les données géographiques relatives à ses activités à l'échelle de toutes les unités géographiques du territoire national (wilayas, communes, villes, quartiers).

Au niveau des titres fonciers hypothéqués :

Il s'agit de géo-référencer et de conserver dans une base de données toutes les informations liées aux propriétés foncières objet d'hypothèques présentées par les clients. L'objectif visé est, d'une part, d'affiner l'évaluation de la garantie proposée en tenant compte de sa localisation géographique (zone commerciale, zone résidentielle, accessibilité, environnement, etc.) et, d'autre part, de conserver les informations sur les garanties et rendre possible toute opération de vérification que la CDD entend y mener en cas de besoin.

Au niveau des projets financés :

La CDD exploite des solutions informatiques appropriées lui permettant de gérer les informations sur la localisation des projets financés afin de contrôler leur réalisation effective. Les informatisations collectées par les services de suivi permettent de réaliser des analyses quantitatives et qualitatives cartographiées aussi bien sur la clientèle que sur les secteurs d'activité. Ces données sont juxtaposées avec d'autres données, incluant les taux de pauvreté, la vulnérabilité des populations, les revenus, les statistiques sociales et les infrastructures pour mesurer l'impact des projets financés sur le développement économique et social des régions. Ainsi, avec la cartographie des projets financés, la CDD est en mesure d'apprécier la pertinence de son action par rapport aux besoins spécifiques de chaque région.

Au niveau du mandat de gestion « financement du secteur rural » :

La structure de la CDD en charge du financement du secteur rural (cf. p.26) fait recours systématiquement à la géolocalisation dans le cadre de son programme de financement du secteur rural pour la mise en place d'un système de veille et de suivi de l'agriculture notamment des aménagements hydro-agricoles destinés à la riziculture.

4. Une institution au service du développement

4.8 Milliards d'Ouguiya de financements dans l'accompagnement des politiques publiques

Depuis sa création, la CDD a poursuivi simultanément trois axes opérationnels :

- ☞ l'accompagnement des politiques publiques ;
- ☞ la mise en œuvre des mandats de gestion confiés par l'Etat ;
- ☞ le financement des entreprises créatrices de valeurs.

En matière **d'accompagnement des politiques publiques**, la Caisse se positionne comme bras financier du Gouvernement dans le financement des priorités de l'action publique. Ainsi, la Caisse a continué les efforts déjà entamés dans la mise en place de programmes ambitieux de logements sociaux, dans l'extension de l'offre d'hôtellerie de haut standing et dans le développement d'unités de conditionnement et de transformation de produits agricoles. L'enveloppe globale allouée aux projets financés par la Caisse dans ce cadre est d'environ 4.8 milliards d'Ouguiyas.

S'agissant des **mandats de gestion**, la CDD a poursuivi la mise en œuvre des deux chantiers déjà entamés en 2012, à savoir le « Fonds de soutien à l'emploi » et le financement du secteur rural.

L'enveloppe globale des financements dans le cadre des mandats de gestion a atteint 2.7 milliards d'Ouguiyas.

Enfin, son action dans le domaine du **financement des petites et moyennes entreprises (PME)** a été guidée par deux postulats :

- ☞ la vigueur et la qualité de la croissance économique du pays contribue au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté des populations ;
- ☞ les petites et moyennes entreprises créatrices de valeurs sont une source essentielle d'emplois et génèrent des revenus considérables. Une hausse de leur compétitivité contribue positivement à une croissance économique durable et inclusive.

Dans ce cadre, la CDD a accompagné, en 2013, plus de 73 entreprises dans le montage et le financement de leurs projets. Au total, se sont plus de 7.6 milliards d'Ouguiyas qui ont été octroyés à des projets couvrant différents secteurs d'activité.

2.7 Milliards d'Ouguiya e financements dans le cadre du FSE

7.6 Milliards d'Ouguiya de financements au profit des PME

4.1. Mandat « Fonds de soutien à l'emploi »

a. Objectifs du programme

**Pour une
amélioration
des conditions
de vie des
populations
vulnérables**

Initié par son excellence Monsieur le Président de la République en mars 2012 à Nouadhibou, le **Fonds de Soutien à l'Emploi (FSE)** est un programme continu qui vise à atténuer le fléau du chômage en général, et plus particulièrement celui des jeunes.

Il s'articule autour de trois composantes : (i) le financement des activités génératrices de revenus durables notamment dans les quartiers précaires, (ii) l'appui aux diplômés chômeurs et (iii) la promotion de très petites et moyennes entreprises (TPE/PME).

Au niveau des **quartiers défavorisés**, l'action du programme vise l'éclosion des conditions de vie descentes en finançant des activités permettant à la fois la génération de revenus pour le porteur du projet et le renforcement des services utiles à la vie collective dans ces quartiers.

En matière d'insertion des **diplômés chômeurs**, le programme procède à une vision plus volontariste en orientant les projets portés par les bénéficiaires vers des créneaux créateurs de valeurs.

Enfin, en matière de **promotion de TPE/PME**, le programme vise l'accompagnement de petites unités de production dans le processus de formalisation et de transformation en entreprises en mesure de pérenniser leur développement.

L'enveloppe globale du FSE est de 10 milliards d'Ouguiyas. Sa répartition entre les régions est régie par un ensemble de paramètres dont le niveau de pauvreté, le profil socio-économique régional, le poids démographique et les priorités de développement dans chaque région.

Enveloppe prévue dans le cadre du FSE

Wilaya	Montant (millions MRO)
Dakhlet Nouadhibou	1 500
Brakna	500
Gorgol	500
Adrar	250
Nouakchott	3 000
Hodh Elgharbi	500
Hodh Echargui	500
Guidimakha	500
Total	7 250

b. Schéma institutionnel de pilotage

Un cadre de concertation au service du développement régional

La gestion du Fonds de Soutien à l'Emploi a été confiée à la Caisse des Dépôts et de Développement sous forme d'un mandat de gestion bâti sur des conventions signées, pour chaque wilaya, entre la CDD et l'Etat représenté par le Ministère des Finances.

A la signature de chaque convention, l'Etat et la CDD fixent l'enveloppe régionale en question et les conditions de rémunération de la Caisse.

Au 31.12.2013, huit conventions ont été signées pour une enveloppe globale de 7.25 milliards d'Ouguiya.

Les conditions d'éligibilité et les procédures applicables à la gestion des fonds du mandat sont définies par des comités de crédit régionaux, institués au niveau de chaque wilaya par arrêté du Ministre des Finances.

Les comités de crédit régionaux comportent des représentants de l'ensemble des secteurs institutionnels impliqués dans le développement régional afin de garantir une vue transversale de l'activité du programme et assurer ainsi l'atteinte simultanée de plusieurs objectifs sectoriels.

Le Comité de Crédit Régional est présidé par le Wali et comprend des représentants de l'Administration publique et de la Société civile. La CDD, membre dudit comité, assure son secrétariat.

Elle adresse au Ministère des Finances, tous les six mois, un rapport détaillé sur l'utilisation des fonds du mandat et sur l'état d'exécution des projets financés.

c. Etat d'avancement des activités



**2.7 Milliards
d'Ouguiya de
financement au
profit de 2 695
porteurs de
projets au
31.12.2013**

**Accélération du
rythme au gré de
l'extension de la
couverture
géographique**

La logique globale suivie dans la mise en œuvre du programme a été guidée par les principes suivants :

- ☞ Un avancement progressif dans la couverture géographique des régions du pays ;
- ☞ Une parfaite transparence et maîtrise du processus de réception, traitement et analyse des dossiers de financement adressés à la Caisse ;
- ☞ Une efficacité optimale dans la mise en œuvre des financements après l'accord des comités de crédit ;
- ☞ Un suivi rapproché des projets et des échéances.

Au 31.12.2013, la Caisse a enregistré 20550 demandes de financement dont 6636 ont été présentées à l'étude et 2695 ayant pu répondre à la grille d'éligibilité préétablie par les comités régionaux de crédit. Le montant total des financements accordés à ces dossiers est de 2 730 millions d'Ouguiyas.

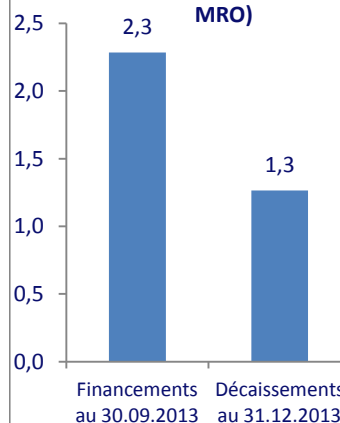
A la fin de chaque trimestre, le taux de décaissement des financements accordés dans les trimestres qui le précédent se situe à environ 55%. Cette situation est due, essentiellement, aux retards pris par les porteurs de projets dans la mise en place des garanties nécessaires.

Les prêts accordés dans le cadre du Fonds de soutien à l'emploi sont, le plus souvent, conformes aux formules islamiques, avec un taux de marge de 6%.

**Répartition des financements
accordés dans le cadre du FSE
au 31.12.2013**

Wilaya	Montants (millions MRO)
Adrar	48
Brakna	237
Dakhlet Nouadhibou	1 102
Gorgol	228
Nouakchott	811
Hodh Echargui	207
Hodh Elgharbi	96
Total	2 730

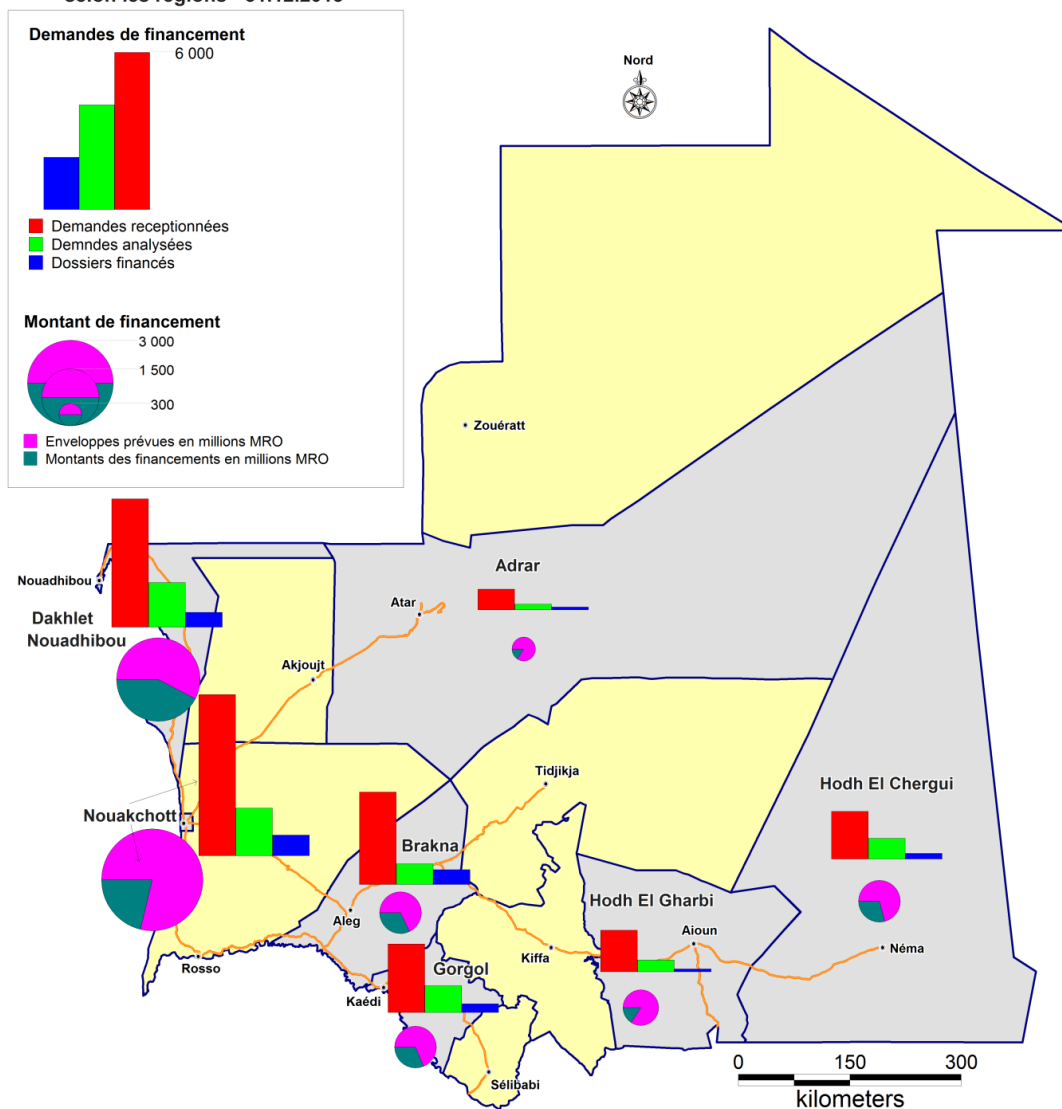
**Décaissement des financements
accordés par le FSE (en milliards
MRO)**



Mandat de gestion « Fonds de soutien à l'emploi »

La répartition régionale des activités financées dans le cadre du Fonds de soutien à l'emploi a subi une attention particulière afin de mieux cibler les potentialités de chaque région. A cet effet, la CDD a tenu à géoréférencer toute son activité afin de permettre une analyse fine des différents aspects de la répartition de l'enveloppe accordée au niveau de chaque région et au niveau national.

Le fonds de soutien à l'emploi en chiffres
selon les régions - 31.12.2013



Répartition de l'activité opérationnelle du Fonds de soutien à l'emploi (données cumulées au 31.12.2013)

Wilaya	Demandes reçues				Demandes analysées				Dossiers financés			
	AGRD	DC	PME	TOTAL	AGRD	DC	PME	TOTAL	AGRD	DC	PME	TOTAL
Adrar	796	14	2	812	236	4	-	240	146	2	-	148
Brakna	3 291	39	-	3 330	783	17	-	800	496	14	-	510
D. Nouadhibou	1 380	409	2 950	4 739	600	150	900	1 650	183	50	325	558
Gorgol	2 438	24	9	2 471	970	18	8	996	346	11	8	365
Nouakchott	4 220	1 402	284	5 906	1 050	550	150	1 750	542	179	68	789
HodhEchargui	1 645	26	62	1 733	794	6	-	800	189	6	-	195
HodhElgharbi	1 533	22	4	1 550	386	13	1	400	118	11	1	130
Total	15 303	1 936	3 311	20 550	4 819	758	1 059	6 636	2 020	273	402	2 695

d. Impacts socio-économiques du programme



**Plus de 6000
emplois créés**

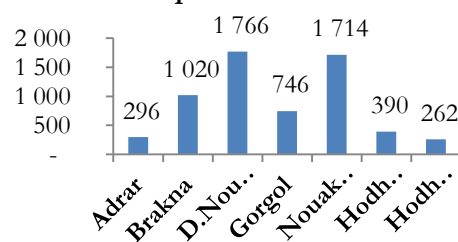
**Promotion des
activités
génératrices de
revenus
durables**

Plusieurs résultats ont été atteints grâce à la mise en œuvre du programme :

- ☞ Le pays dispose désormais d'une institution financière bénéficiant d'une attention particulière de la part des hautes Autorités et en mesure de mettre en œuvre des programmes sociaux destinés à toutes les tranches de la population ;
- ☞ La Caisse a pu, à travers le Fonds de soutien à l'emploi, mettre en place un environnement concurrentiel de nature à pousser les banques commerciales à développer des produits destinés à des populations jusqu'ici exclues de toute offre bancaire classique ;
- ☞ Le travail de groupe imposé par le calendrier des comités de crédit régionaux a été une occasion pour l'ensemble des acteurs institutionnels régionaux de mieux coordonner leur action au-delà même du cadre du programme. Cette coordination est de nature à faciliter l'atteinte des objectifs régionaux de développement ;

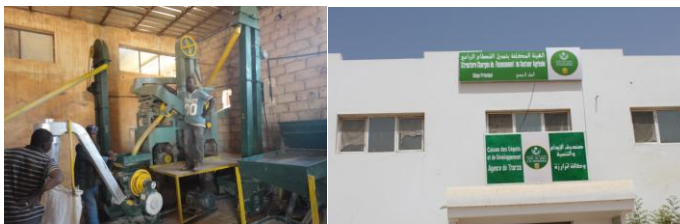
- ☞ Dans le cadre de la promotion des TPE/PME, la Caisse a amélioré la formalisation de l'économie nationale en imposant l'enregistrement et la déclaration des entreprises bénéficiaires du Fonds de soutien à l'emploi aux niveaux des structures étatiques concernées (registre de commerce, services fiscaux, services d'enregistrement, ...) ;
- ☞ Le Fonds de soutien à l'emploi aurait permis de créer plus de 6000 activités et emplois directs, répartis selon les différentes wilayas du pays.

**Répartition des emplois créés
par le FSE**



4.2. Mandat « financement secteur rural »

a. Objectifs du programme



Une approche innovante pour le financement du secteur rural

Pour promouvoir le secteur agricole, assurer son financement et accompagner son développement en lui permettant de jouer pleinement son rôle dans le développement social et économique du pays, la CDD a mis en place une structure dédiée entièrement au développement de ce secteur dans toutes ses composantes. Cette Structure vient en remplacement de coopératives agricoles de crédit qui existaient auparavant et prend en charge le financement du secteur agricole.

Elle a été créée suite à une convention signée le 27 décembre 2012 entre les Départements ministériels des Finances, du Développement Rural, du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme et la CDD. Cette structure chargée du financement du secteur agricole est basée à Rosso, avec deux agences à Rosso et Kaédi et une antenne à Boghé. Elle a pour mission le financement de l'agriculture irriguée (campagnes agricoles, investissements, maraîchage), l'acquisition des intrants agricoles, les aménagements agricoles, les équipements et matériels agricoles, les infrastructures d'élevage, l'agro-industrie, les entreprises agricoles, les institutions de microfinance opérant dans le secteur agricole et la commercialisation de la production agricole.

Les ressources financières de la structure sont composées : (i) des ressources affectées au secteur à travers le budget de l'Etat, (ii) des lignes de crédit extérieures spécifiques au secteur et (iii) des dotations de la CDD.

Les offres de financement envisagées par cette structure concernent les crédits de campagne et ceux à l'investissement à moyen et long terme. Ces financements seront opérés sous forme de crédit islamique, entre autres, à des taux ne dépassant pas 6% par an. La durée de remboursement est variable de 6 à 84 mois.

Par ailleurs, les frais de gestion de l'activité de la Structure sont pris en charge par les produits relatifs aux opérations de crédit qu'elle accorde. L'éventuel gap de financement est garanti et couvert par l'Etat.

La Caisse, à travers la structure chargée du financement du secteur rural, a accompagné la prise en charge du mandat rural par l'engagement de l'Etat à : (i) entamer des réformes réglementaires visant à transformer les concessions foncières de propriété existantes en titres hypothécables en garantie des crédits accordés, (ii) mettre en place des mécanismes appropriés pour la gestion des calamités naturelles en milieu rural et (iii) domicilier à la Caisse toutes les subventions accordées à sa clientèle.

b. Etat d'avancement des activités



Un dispositif opérationnel pour le financement de l'agriculture irriguée

En 2013, la Caisse a entrepris plusieurs travaux et missions sur le terrain avant de finaliser son offre de financement de la riziculture irriguée dans la vallée du fleuve qui constitue une priorité pour le secteur.

Ces travaux avaient pour objectifs de :

- ☞ Réaliser des échanges et partages avec les acteurs du secteur dans le cadre de la clarification des rôles des uns et des autres dans le nouveau schéma de financement ;
- ☞ Découvrir aussi bien les pratiques auxquelles les agriculteurs étaient habitués que l'ensemble des contraintes et défis à relever ;
- ☞ Apprécier l'offre de financement proposée par l'UNCACEM et les insuffisances du dispositif qui était en place ;
- ☞ Identifier les grands axes d'intervention de la CDD pour sa nouvelle mission dans le secteur.

A la suite de ces travaux préparatoires, plusieurs documents ont été produits dont :

- ☞ Une note sur l'offre de financement du secteur rural avec des produits destinés à la campagne et d'autres destinés à l'investissement en équipement ou en aménagement ;

- ☞ Une note de service portant sur la création et l'organisation de la structure chargée de la gestion du mandat rural ;
- ☞ Une note sur les règles de fonctionnement des comités de crédit de la structure chargée de la gestion du mandat ;
- ☞ Le processus de traitement des dossiers de crédit ;
- ☞ Les modèles et formulaires utilisés dans le traitement des dossiers ;
- ☞ Un modèle de requête de financement ;
- ☞ Le schéma de comptabilisation au sein de la Caisse des opérations relatives au mandat rural.

Enfin, le lancement de la campagne agricole 2013-2014 a été l'occasion pour réaliser une action de communication destinée aux agriculteurs et aux promoteurs du secteur sur la nouvelle politique de l'Etat en matière de financement du secteur agricole et la création d'une structure au sein de la CDD destinée à cet effet.

Financement de l'économie

4.3. Financement de l'économie

a. Diversification du tissu entrepreneurial

**7.6 Milliards
d'Ouguiya de
financements
accordés aux
entreprises**

Le financement des projets présentés par les PME est réalisé au fur et à mesure de leurs demandes. La situation actuelle du tissu des entreprises est de nature à favoriser la demande de financement dans des secteurs comme le commerce, la restauration ou l'hôtellerie plus que dans le domaine des activités manufacturières ou des technologies de l'information.

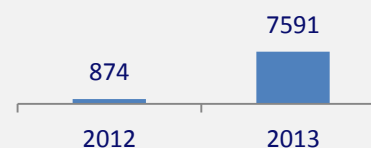
La Caisse a cherché à apporter, dans la mesure du possible, sa réponse face à cette situation en essayant d'orienter certains projets ou en redimensionnant d'autres selon les besoins sectoriels et les opportunités de réussite de chaque entreprise.

Dans des secteurs porteurs, en particulier, celui des technologies de l'information, la Caisse n'a reçu que très peu de demandes de financement.

Par ailleurs, en dehors de Nouakchott et de Nouadhibou, les autres villes du pays ne comportent que très peu de demandes assimilables à des besoins de PME. La majorité de ces demandes a été traitée dans le cadre du mandat de gestion FSE plus adapté au financement des TPE.

Répartition des financements cumulés de la CDD (en millions MRO)			
Secteur d'activité	DD	DDC	Total CDD
Agriculture & élevage	-	104	104
BTP	227	111	338
Commerce	135	183	318
Industrie	83	95	178
Pêche	-	135	135
Service	359	592	951
Tourisme	404	126	530
Transport	-	37	37
Secteur financier	2 000	3 000	5 000
Total	3 208	4 382	7 591

Montant cumulés des financements accordés par la CDD aux PME (millions MRO)



b. Appui aux filières d'activité**b.1 Le tourisme, loisirs et bien-être**

**Promoteur de
l'image de
marque du pays**

**530 millions
d'Ouguiya de
financements au
profit des
infrastructures
touristiques**

Le développement du tourisme constitue une priorité des pouvoirs publics au vu de sa contribution à la stimulation de la croissance économique et à la promotion de l'image de marque de la Mauritanie en tant que destination touristique. La valorisation du potentiel touristique du pays aura pour impact de contribuer à la création d'emplois et la génération de revenus durables, en conséquence à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour ce faire, les autorités envisagent, entre autres, d'augmenter l'offre hôtelière à travers le développement d'infrastructures en mesure de répondre à une demande prévisionnelle à l'horizon 2020 comprise entre 100.000 et 200.000 nuitées. En plus de ces infrastructures, le Gouvernement prévoit dans son cadre de politique de développement (CSLP III 2011-2015) de mettre en œuvre, entre autres, les actions suivantes pour un développement durable du tourisme. Il s'agit notamment de :

- ☞ la mise en place d'infrastructures de base ;
- ☞ l'appui au développement d'un tourisme durable à forte valeur ajoutée pour la population locale et pour tourisme intérieur ;
- ☞ la diversification de l'offre touristique par le lancement de nouvelles destinations ;
- ☞ la promotion de la destination Mauritanie à grande échelle.

Pour contribuer aux efforts des autorités publiques, la CDD n'a cessé d'accorder une importance particulière à la promotion du tourisme et ce à travers le renforcement de l'offre hôtelière et des services connexes notamment la restauration et le commerce.

Parmi les infrastructures touristiques financées à hauteur de 60% par la Caisse et qui ont permis la création de plusieurs emplois, on peut citer :

- ☞ la construction de l'hôtel Taziast à Nouadhibou pour un cofinancement de la CDD de 160 millions MRO ;
- ☞ l'extension de l'hôtel Idrissi à Nouakchott pour un cofinancement de la CDD de 110 millions MRO ;
- ☞ l'extension et la rénovation de l'hôtel Tizinit à Akjoujt pour 84 millions MRO ;
- ☞ l'extension d'une auberge au Brakna pour 20 millions MRO ;
- ☞ la construction d'un restaurant à Nouadhibou pour 30 millions MRO.

Evolution de l'intervention de la Caisse dans le secteur du tourisme

	2012	2013	Total
Projets	1	11	12
Financement (M. MRO)	160	370	530

En plus de ces financements et de la sélection, en 2012, d'un opérateur pour la gestion d'un hôtel 5 étoiles à Nouakchott, la Caisse a lancé en 2013, en partenariat avec la SNIM, une étude de faisabilité pour un hôtel 4 étoiles à Nouadhibou. Les travaux de cette étude sont en cours de réalisation.



Promotion de l'offre en infrastructures de loisir

**275 Millions
d'Ouguiya de
financement**

La Caisse, soucieuse du bien-être des citoyens, a inscrit la promotion et le développement des infrastructures de loisir et de bien-être comme axe majeur dans son intervention auprès des PME. Cet engagement fait suite au constat que les grands centres urbains du pays ne disposent pas suffisamment d'infrastructures et d'endroits en mesure d'offrir à leurs résidents un service de qualité pour un bien-être durable.

Ces infrastructures qui concernent les centres d'attraction et les centres sportifs mériteraient d'être renforcées et développées davantage pour contribuer à un développement harmonieux et intégré des villes et de leurs habitants.

Dans ce cadre, la CDD a contribué à hauteur de 275 millions d'Ouguiya pour la création et le renforcement des infrastructures de loisir. Il s'agit, à titre d'exemple, de la contribution au :

- ☞ financement du complexe sportif "Oasis club" pour un montant de 205 millions d'Ouguiya. Cette vaste infrastructure qui s'étend sur une superficie totale de 5000 m² connaît actuellement un engouement et un intérêt particulier grâce aux services qu'elle offre à sa clientèle et qui concernent, entre autres :
 - un restaurant ;
 - deux piscines;
 - plusieurs terrains de sport (football, basketball, tennis, ...) ;
 - plusieurs salles de conférence, de cinéma 3D, d'aérobique et de musculation ;
- ☞ renforcement du parc d'attraction de Shehrazade par l'acquisition d'un lot d'équipements pour le bien-être des enfants. La contribution de la CDD à ce financement se chiffre à 70 millions d'Ouguiya.

Evolution de l'intervention de la Caisse dans le financement du secteur des loisirs :

	2012	2013	Total
Projets	-	2	2
Financement (M. MRO)	-	275	275

b.2 Petites industries manufacturières



Développement des infrastructures agro-industrielles pour une plus grande valorisation de nos productions agricoles

La promotion des industries manufacturières, et plus précisément celle du secteur des industries agro-alimentaires, constitue une priorité pour les pouvoirs publics. En effet, le CSLP III et la stratégie de développement du secteur rural à l'horizon 2025 accordent une importance particulière à la diversification du tissu industriel en vue de l'accélération de la croissance et son ancrage dans la sphère des pauvres.

Dans ce cadre, la CDD s'est investie dans le développement des infrastructures agro-industrielles en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs assignés aux politiques publiques et l'éclosion d'un embryon de petites industries au niveau des régions.

Cette intervention vise à mettre en place les infrastructures idoines à assurer une meilleure qualité de la production agricole nationale, à réduire les pertes liées aux altérations extérieures et à valoriser les produits nationaux au niveau du marché intérieur.

A ce jour, les actions réalisées par la Caisse pour la promotion du secteur de l'agro-industrie ont porté sur:

- ☞ Le financement d'une usine de décorticage du paddy au profit de la SONIMEX pour un montant de 692 millions. Cette usine devra combler le déficit en matière de capacité de décorticage et contribuer à l'amélioration de la qualité de la production nationale de riz.
- ☞ Le financement d'une petite unité de décorticage du paddy à Kaédi ;

☞ la mise en place, en partenariat avec la Commune de Tidjikdja, d'une unité de conditionnement et de transformation de dattes en jus et en confiture au profit d'un Groupement d'intérêt économique (GIE) de femmes. Cette unité, dont le financement s'élève à 44.77 millions d'Ouguiyas, a les caractéristiques suivantes :

- capacité journalière de conditionnement de 300 kg;
- capacité de 4.000 bouteilles de jus de dattes;
- capacité de production de 1.000 pots de confiture.

☞ le projet d'unité de conditionnement de dattes et de légumes à Atar pour un coût de 558 millions d'Ouguiyas. Le pilotage de ce projet est assuré par un comité comprenant le Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, le Ministère du Développement Rural et la CDD. Deux activités sont en cours d'exécution : (i) la réalisation de l'étude de faisabilité du projet et (ii) le recrutement d'un bureau d'assistance du projet. L'unité en question aura les caractéristiques suivantes :

- capacité de stockage de 500 tonnes de dattes et de légumes;
- capacité de traitement de 1.500 tonnes/an de produits.

b.3 La filière avicole



**Une vision
stratégique pour
une filière
d'avenir**

**57 Millions
d'Ouguiya de
financements au
profit de
l'aviculture**

En vue de contribuer aux efforts des pouvoirs publics pour la mise en place d'une filière avicole performante en mesure d'approvisionner le marché en viande de volaille, de réduire les importations avicoles et en conséquence une économie de devise, la CDD, en tant que bras financier de l'Etat, a inscrit ce secteur dans ses priorités.

Cette intervention de la Caisse vient contribuer aux efforts entrepris pour combler le déficit en viande blanche et améliorer, ainsi, la production de poulets de chair et sa disponibilité au niveau des différents marchés de consommation.

En effet, le secteur de l'aviculture ne couvre actuellement que 55% des besoins annuels en consommation de viande de volailles qui sont estimés à 11 000 tonnes. Le reliquat est importé impactant négativement la balance commerciale du pays avec une facture estimée à environ 18 millions de dollars US⁶. Cette forte demande est consécutive, d'une part, à la croissance démographique et, d'autre part, à l'intérêt porté par les consommateurs à ce type de viande en substitution aux viandes de type rouge. Cette perspective est assez encourageante pour le développement futur de la filière.

Ce développement concernera la mise en place de nouvelles unités avicoles au niveau des différentes régions du pays et, plus particulièrement au niveau des grands centres urbains où la demande en poulets de chair est considérable. Aussi, il y'a lieu de mettre en exergue que l'aviculture familiale, notamment au niveau des zones rurales, constitue un potentiel pour le développement de la filière avec un impact certain sur l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies.

La CDD, consciente des opportunités offertes par la filière avicole, a accordé une attention particulière au développement de l'aviculture en injectant à ce jour 57 millions d'Ouguiya pour la création de petites unités de production avicole. Les financements accordés ont porté, entre autres, sur :

- ☞ un couvoir avicole pour 38.5 millions MRO ;
- ☞ des hangars pour la production de poulets de chair au Brakna pour plus de 3 millions MRO;
- ☞ 3 poulaillers équipés pour 10 millions MRO.

Evolution de l'intervention de la Caisse dans la filière avicole			
	2012	2013	Total
Projets	-	6	6
Financement (M. MRO)	-	57	57

6 : MDR ; Stratégie du Développement du Secteur Rural Horizon 2025 (2012)

b.4 Le secteur de la santé



Acteur au service du développement des infrastructures de santé

142 Millions d'Ouguiya de financements

Dans le cadre de l'appui aux politiques publiques en matière de santé, la CDD a inscrit ce secteur parmi les axes prioritaires de son intervention.

En effet, le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP III) envisage plusieurs actions pour l'amélioration de l'accès universel à des prestations sanitaires de qualité. Parmi ces actions, on peut citer:

- ☞ l'acquisition de matériels et d'équipements biomédicaux pour les structures de santé;
- ☞ l'amélioration de l'utilisation des services de santé;
- ☞ l'amélioration de la performance du système de santé.

La CDD, en accompagnement des efforts des pouvoirs publics, a pris en charge le financement de plusieurs promoteurs pour l'acquisition d'équipements médicaux et de produits pharmaceutiques. Ces projets visent à améliorer les services privés de santé et d'améliorer leurs performances en vue de répondre efficacement aux sollicitations des patients.

Le montant injecté par la Caisse dans le secteur de la santé se chiffre à plus de 140 millions d'Ouguiya en 2013. Ces financements ont concerné, entre autres, les projets ci-dessous :

- ☞ acquisition d'un scanner médical pour une part de financement de la CDD de 54 millions MRO;
- ☞ acquisition d'un stock de produits pharmaceutiques pour 30 millions MRO;
- ☞ acquisition d'équipements pour un centre de kinésithérapie pour plus de 12 millions MRO;
- ☞ acquisition d'équipements médicaux pour un cabinet d'urologie pour 10 millions MRO;
- ☞ travaux d'extension et d'équipement d'un cabinet dentaire pour 10 millions MRO;
- ☞ dépôt pharmaceutique pour 20 millions MRO.

	2012	2013	Total
Projets	-	7	7
Financement (M. MRO)	-	141.5	141.5

b.5 Le secteur des BTP



**Renforcement
des capacités
des acteurs du
secteur des BTP**

**2 Milliards
d'Ouguiya de
financement
dans la cadre du
redressement
financier de
l'ATTM**

**338 Millions
d'Ouguiya au
profit de 13
PME des BTP**

Les politiques publiques accordent une attention particulière au développement du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) dont la contribution, d'une part, dans la formation du PIB a été toujours caractérisée par une tendance à la hausse et, d'autre part, dans la création d'emploi et de revenus substantiels, notamment, pour les populations les plus démunies. Le CSLP III fixe, entre autres, parmi les objectifs assignés au secteur des BTP:

- ☞ le renforcement des capacités des acteurs publics et privés impliqués dans le développement urbain;
- ☞ l'amélioration de l'environnement urbain;
- ☞ l'amélioration de l'accès au logement;
- ☞ la mise en œuvre d'une politique d'urbanisation.

D'autre part, le secteur des BTP continue à connaître une dynamique réelle suite aux vastes programmes lancés dans les différentes régions notamment à Nouakchott et à Nouadhibou. Ceci s'est traduit par la multiplication des chantiers d'infrastructure et de logement lancés ces dernières années.

La Caisse a inscrit le secteur des BTP parmi ses priorités pour la promotion et le renforcement des entreprises intervenant dans ce domaine.

C'est ainsi que la Caisse a accordé une facilité de 2 milliards d'Ouguiya au profit de l'ATTM.

Aussi, par cette intervention, la CDD vient répondre à la faible capacité financière des opérateurs du secteur des BTP et à la stimulation du développement de PME, notamment les briqueteries.

Cet engagement de la Caisse aura pour impact certain de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers, entre autres, le rapprochement des services des citoyens, la création d'activités génératrices de revenus et la création d'emplois durables.

La CDD a accordé en 2013 un montant de 2 338 millions MRO pour la promotion du secteur des BTP. En dehors de l'ATTM, les financements accordés ont porté sur plusieurs projets pour des montants allant de 4 à 90 millions d'Ouguiya par promoteur.

**Evolution de l'intervention de la
Caisse dans le financement des
PME du secteur des BTP :**

	2012	2013	Total
Projets	-	13	13
Financement (M. MRO)	-	338	338

b. 6 La pêche artisanale



758 millions de financement au profit d'un secteur où l'emploi est un enjeu social majeur

Plus de 950 emplois directs créés dans ce secteur

L'action de la Caisse envers le secteur de la pêche a visé la consolidation de sa contribution comme vecteur d'insertion sociale particulièrement intense en main d'œuvre peu qualifiée qui pèse lourd sur la situation économique et sociale dans les deux grandes villes du pays.

Le secteur a été l'un des premiers bénéficiaires de du mandat de gestion FSE.

Ces financements avaient pour objectifs de promouvoir l'emploi des jeunes déjà dans le secteur de la pêche artisanale tout en améliorant leurs outils de production et la commercialisation des produits de mer.

L'enveloppe globale accordée à ce secteur s'élève, au 31.12.2013, à 623,2 millions répartie comme suit :

Montant des financements FSE au profit du secteur de la pêche artisanale (millions MRO)	
Equipements de pêche	494,9
Commercialisation des produits de mer	98,5
Amélioration des outils de production	29,8
Total	623,2

Evolution des financements FSE au profit du secteur de la pêche artisanale:

	2012	2013	Total
Microprojets	102	83	185
Financement (M. MRO)	393,8	229,4	623,2

Sur les ressources propres de la Caisse, les financements accordés au secteur de la pêche ont porté sur un projet d'équipement d'un atelier d'entretien naval à Nouadhibou (30 millions) et sur deux projets d'équipements à Nouakchott pour un montant de 105 millions d'Ouguiyas.

Le secteur de la pêche artisanale constitue aujourd'hui l'un des plus problématiques quant au recouvrement des créances de la Caisse. Les impayés provenant de ce secteur représentent l'essentiel du total des impayés du portefeuille du mandat de gestion FSE.

Cette situation est due à la multiplication de plusieurs facteurs dont la faiblesse des prises observées par les pêcheurs depuis quelques temps.

D'autres contraintes sont dues aux insuffisances dans la prise en compte de certains paramètres importants dans la gestion du risque relatif à ce genre d'activité lors des premiers lots de financements accordés à ce secteur.

Pour maîtriser cette situation, la CDD a mis en place, avec les Autorités régionales à Nouadhibou, un programme de suivi rapproché de la situation du secteur et de son impact sur la solvabilité des pêcheurs.

Ce programme a commencé à donner des résultats et une nette amélioration de la situation des impayées a été observée depuis son lancement.

b.7 Le secteur financier



**Développement
de partenariats
avec le système
bancaire national**

Le Gouvernement vise à faire du secteur privé le moteur de la croissance dans les années à venir. Dans ce cadre, le secteur financier devra s'organiser en vue de la mise en place de solutions idoines au financement de l'économie et de sa diversification. Aussi, les autorités entendent, au cours des prochaines années, mettre en œuvre des réformes visant l'amélioration de l'accès aux services financiers dans un environnement concurrentiel.

D'autre part, il y a lieu de rappeler que le secteur financier national a connu d'importantes réformes ces dernières années comme le montre la diversité des chantiers réglementaires et institutionnels engagés.

La CDD, en appui aux politiques publiques, et pour un développement économique durable a inscrit l'appui au système financier comme axe prioritaire.

C'est dans ce cadre, que la CDD a effectué des opérations de placement opérés au profit de :

- ☞ **Maurisbank (MB) :**
 - 1 milliard d'Ouguiya;
- ☞ **Banque Populaire de Mauritanie (BPM) :**
 - 2 milliards d'Ouguiya;
- ☞ **Banque El Amana (BEA) :**
 - 2 milliards d'Ouguiya.

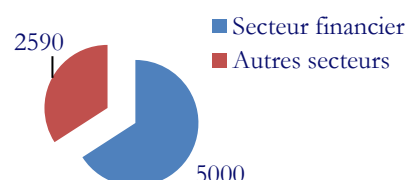
Les placements effectifs se sont limités cependant à trois milliards cinq cent millions d'Ouguiya, répartis comme suit :

- ☞ **BPM :** 2 milliards d'Ouguiya ;
- ☞ **BEA :** 1 milliard ;
- ☞ **MB :** 0.5 milliard.

Evolution de l'intervention de la Caisse dans le secteur :

	2012	2013	Total
Placements	-	3	3
Montants (M. MRO)	-	5000	5000

**Répartition des
financements de la CDD
(Millions MRO)**



**5 Milliards
d'Ouguiya
d'accords de
placement**

5. Un investisseur de long terme en développement

Amorce de plusieurs chantiers au cœur du métier d'investisseur

La CDD a poursuivi les efforts déjà entamés en 2012 dans le cadre de la mobilisation des ressources de financement et d'amorce de l'activité d'investisseur de long terme.

Ces efforts ont concerné la collecte des dépôts réglementés, la mobilisation de financements extérieurs et le développement de filiales dédiées à des activités créatrices de valeurs.

En matière de **collecte des dépôts réglementés**, il s'agit essentiellement de l'amélioration de la coordination entre la Caisse et le Trésor Public.

Au niveau de la **mobilisation des financements extérieurs**, un portefeuille de requêtes présentées auprès d'institutions internationales est en cours d'aboutissement. Il devra permettre la mobilisation de 140 millions de dollars US.

Enfin, au niveau du **développement de filiales** support à l'œuvre de développement de son métier, la Caisse a démarré deux chantiers visant : (i) la centralisation de l'épargne nationale à la CDD et son orientation vers le financement de l'habitat social et (ii) la mise en place d'une filiale dédiée à l'ingénierie avec le partenariat de NOVEC (filiale de la Caisse des Dépôts et de Gestion du Maroc spécialisée dans les métiers d'ingénierie).



5.1. Mobilisation des ressources

a. Ressources domestiques

**33.5 Milliards
d'Ouguiya de
bilan**

La collecte des ressources domestiques a été l'une des premières activités de la Caisse. Leur gestion a fait l'objet d'une concertation étroite entre d'une part, les services de la Caisse et ceux du Ministère des Finances et de la Banque Centrale d'autre part. Ces ressources couvrent :

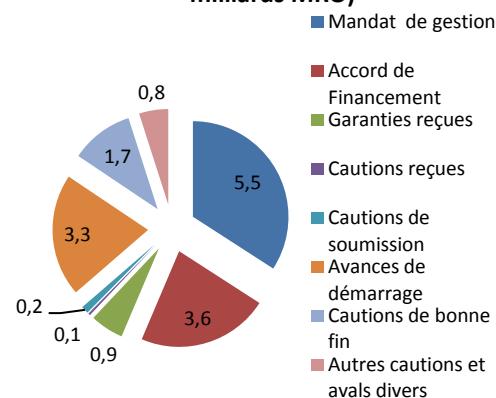
- ☞ Les fonds des Etablissement Publics Administratifs (EPA) et autres structures publiques ;
- ☞ Les dépôts des organismes de l'assurance sociale: la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) ;
- ☞ Les dépôts et consignations enregistrés dans les écritures du Trésor Public à titre de dépôts et consignations ;
- ☞ Les fonds des greffes des diverses juridictions ;
- ☞ Les cautions et retenues opérées sur les saisies-arrêts, les consignations diverses et les dépôts et retenues de garantie afférents aux marchés publics, déposés auprès des autorités contractantes ou des concessionnaires de services publics.

**16.0 Milliards
d'Ouguiya hors
bilan**

Suite à l'accélération, en 2013, des chantiers confiés à la Caisse, celle-ci a bénéficié d'une dotation supplémentaire en capital, de la part de l'Etat, d'une valeur de cinq (5) milliards d'Ouguiya. Au final, le capital de la Caisse a atteint 10 milliards d'Ouguiyas, dont 7 milliards ont été libérés.

Au 31.12.2013, le total du bilan de la CDD est de 33.5 milliards d'Ouguiya dont 11.6 de dépôts. Le total du hors-bilan atteint 16.0 milliards d'Ouguiya dont 5.5 proviennent du mandat de gestion « Fonds de soutien à l'emploi ». Le total du bilan de la Caisse a enregistré une croissance de 65% par rapport à celui de 2012. Le hors bilan, quant à lui, enregistre une croissance de 45% par rapport à 2012.

Hors bilan au 31.12.2013 (16 milliards MRO)



b. Ressources extérieures



2.4 Milliards d'Ouguiya décaissés de la ligne de crédit FADES

La Caisse a entamé un processus de mobilisation de financements extérieurs à partir des besoins identifiés avec les structures publiques concernées dans les domaines de l'habitat, du tourisme, de la formation professionnelle, de la promotion des petites et moyennes entreprises et dans le secteur financier.

Plusieurs requêtes de financement ont été adressées, par la voie et avec l'appui précieux du Ministère des Affaires Economiques et du Développement, aux partenaires techniques et financiers du pays. Il s'agit particulièrement du Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES), de la Banque Islamique de Développement (BID), du Fonds Koweïtien pour le Développement Economique des pays Arabes (FKDEA), du Fonds Saoudien pour le Développement (FSD), de l'Agence Turque de Coopération (TIKA), d'Exim Bank de Turquie et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Les requêtes de financement adressées au FADES ont été concluantes. Une ligne de crédit de 20 millions de dollars US et un appui institutionnel de 350.000 dollars US ont été accordés.

Le décaissement de cette ligne de crédit s'élevait, au 31.12.2013, à 2,4 milliards d'Ouguiyas, soit environ 67% de l'emprunt.

Les autres requêtes, sont en phase de traitement au niveau de nos partenaires étrangers. Elles totalisent 144 millions de dollars US dont 3 millions sous forme d'appuis institutionnels.

Requêtes de financement en cours de négociation (en million de dollars US)

Partenaire	Crédit	Appui institutionnel	Total
BID	50		50
FKPEA	40	1	41
FSD	50	1	51
EXIMBANK	1		1
TIKA		1	1
	141	3	144

144 Millions de dollars US en négociation

5.2. Mobilisation de l'épargne et financement de l'habitat

Restructuration du schéma de financement de l'habitat social

Le développement de l'habitat social constitue un domaine d'action prioritaire pour la CDD. Ces retombées économiques et sociales ainsi que le message positif qu'il véhicule auprès des acteurs économiques sont admis de tous. La CDD, consciente de l'importance de ce secteur, mais aussi des défis qu'il va falloir surmonter afin d'élaborer des programmes viables et répondant aux attentes des citoyens, a amorcé une étude visant l'identification des meilleures pratiques au sein des autres Caisses des Dépôts.

Ce travail de benchmarking a abouti à l'identification d'un ensemble de mesures, essentiellement réglementaires et institutionnelles, préalables à toute activité de la Caisse dans ce domaine.

La CDD a élaboré une feuille de route retraçant l'ensemble des activités nécessaires à la mise en place d'un schéma de financement et de développement de l'habitat social. Elle a déjà entamé des démarches auprès des différentes structures de l'Etat en lien avec cette question afin d'arrêter le meilleur scénario qui pourra être mis en place.

Parmi les chantiers que la Caisse envisage d'entamer :

- ☞ l'adoption d'un texte réglementant la gestion de l'épargne nationale. Le schéma proposé consiste à centraliser à la Caisse une part prédéterminée de l'épargne nationale collectée par le système bancaire. La Caisse rémunérera les banques sur cette collecte et répartira l'enveloppe obtenue entre placements obligataires et financement de l'habitat social ;
- ☞ le développement de Sukuk islamiques afin de lever les contraintes culturelles qui freinent l'accès des populations aux produits obligataires ;
- ☞ la mise en place d'une filiale de la Caisse spécialisée dans la promotion immobilière en mesure d'accompagner les programmes ambitieux envisagés ;
- ☞ la mise en place d'une politique de qualité visant le respect des attentes des bénéficiaires, et particulièrement de la classe moyenne, dans toute opération de financement de logements sociaux (qualité du sol, normes de sécurité, couverture fonctionnelle, coût ...).

Une feuille de route élaborée pour la mobilisation de l'épargne nationale



Des habitations descentes au profit des quartiers précaires

Accompagnement du développement du secteur minier

Parallèlement à ces chantiers, la Caisse participe actuellement au financement de deux projets dont l'objectif est d'atténuer la pression de la demande en logements dans les villes de Nouadhibou et de Zoueirat :

☞ **A Nouadhibou :** il s'agit de la participation de la Caisse dans la réalisation d'un programme de 1159 logements sociaux exécutés par l'agence TADAMOUNE. L'objectif étant d'améliorer les conditions de vie des populations démunies dans certains quartiers défavorisés de la ville. Le rôle de la Caisse dans ce projet est de concevoir les plans, identifier les populations cibles et gérer, plus tard, les crédits qui seront accordés sur une période de 10 ans aux bénéficiaires et qui représentent 50% du coût des ouvrages bâtis. Les 50% restantes étant consentis à titre gracieux par l'Etat.

☞ **A Zoueirat :** il s'agit de la poursuite du financement, en partenariat avec la SNIM, de 600 unités pour améliorer l'offre de logement économique et résidentiel. L'enveloppe allouée par la CDD à ce projet est de 2.5 milliards d'Ouguiyas, dont plus de 1.3 milliards ont été décaissés.

5.3. Filialisation de métiers porteurs



Partenariat en matière d'ingénierie et d'expertise technique au service du développement

Création de la première filiale de la CDD spécialisée dans l'ingénierie

Durant sa courte période d'activité, la Caisse a pu observer l'insuffisance des opérateurs nationaux en matière d'ingénierie et d'expertises techniques capables d'accompagner la réalisation d'ouvrages importants.

Dans ce cadre, la CDD a engagé un partenariat avec la Caisse des Dépôts et de Gestion du Maroc afin de bénéficier de son expérience dans le domaine de l'ingénierie.

Après une analyse des différents scénarii possibles, le choix de la Caisse s'est porté sur la mise en place d'une entité, régie par le droit mauritanien, permettant à la CDD de prendre en charge les questions d'ingénierie au sein de son portefeuille de projets, mais également de faire profiter l'économie nationale d'une expertise technique avancée.

Ce choix s'est concrétisé par la signature d'un mémorandum d'entente entre la CDD et NOVEC (filiale de la Caisse des Dépôts et de Gestion du Maroc) pour la mise en place d'un bureau d'étude, sous forme de joint-venture.

Les travaux de la mise en place juridique et opérationnelle de cette entité sont en cours de réalisation.

Extraits du mémorandum

Objet :

- ☞ Développement des activités d'études, de conseil et d'ingénierie en Mauritanie et dans la sous-région;
- ☞ Joint-venture entre NOVEC et CDD pour la création d'un bureau d'études en Mauritanie, ayant son siège à Nouakchott.

Objectifs :

- ☞ Contribuer à la réalisation d'études et à la bonne exécution des projets de développement de la Mauritanie ;
- ☞ Apporter l'expertise, la compétitivité, les références et les moyens humains de NOVEC pour une réalisation optimale des projets en Mauritanie;
- ☞ Assurer un appui au développement de l'ingénierie mauritanienne par le transfert de technologies de NOVEC ;
- ☞ Accompagner les politiques de développement en Mauritanie par la mise à disposition d'une expertise compétitive de proximité.

Etapes ultérieures :

- ☞ Le Capital du bureau à créer sera détenu à 49% par NOVEC et à 51% par la CDD ;
- ☞ La Direction du bureau d'études sera confiée à NOVEC durant les cinq premières années ;
- ☞ La Présidence du Conseil d'Administration sera détenue par la CDD ;
- ☞ Le Conseil d'Administration sera composé de six (6) membres dont trois (3) de NOVEC et trois (3) de la CDD.

5.4. Coopération et partenariat



Une ouverture à l'international pour le développement de la Caisse

La Caisse des Dépôts et de Développement a pris part à plusieurs événements internationaux dans le but de nouer des contacts avec des partenaires ayant déjà une longue expérience dans le financement du développement :

- ☞ Organisation (en avril 2013) de contacts entre l'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou et la Caisse des Dépôts et Consignations française. C'est suite à ces contacts que le groupe EGIS (filiale de CDC France) a été chargé de l'élaboration d'un schéma directeur opérationnel pour le développement de la Baie ;
- ☞ Participation aux travaux du forum des Caisses de Dépôts qui a eu lieu à Paris (en avril 2013). Durant ce forum, la CDD a participé à des travaux relatifs au financement de l'habitat social et des infrastructures. Elle a également organisé une réunion technique avec la Direction Financière de la CDC France pour une présentation de son modèle prudentiel ;
- ☞ Signature d'une convention cadre entre la société française BONGARD et la CDD en vertu de laquelle la dernière finance des unités pilote de Boulangeries-pâtisseries au profit de diplômés chômeurs dans les Wilayas de Nouakchott, de Nouadhibou, du Brakna, du Gorgol et de l'Adrar ;
- ☞ Organisation (en octobre 2013) de journées de réflexion sur la coopération entre la CDD à la fois avec la Banque Turque de Développement et l'Agence du Développement Régionale de Izmir (Turquie) ;
- ☞ Participation aux travaux d'élaboration d'une stratégie nationale sur l'emploi en Mauritanie dont le pilotage est assuré par le Bureau International du Travail ;
- ☞ Participation (en mai 2013) à la conférence du Club des Investisseurs de Long Terme, qui encourage la promotion de l'investissement et la coopération opérationnelle entre les acteurs de l'investissement de long terme, sous le thème « Stratégies et opportunités d'investissement en Afrique ». Le Club a mis en place deux grands fonds d'investissement: le fonds « Marguerite » visant à soutenir les investissements stratégiques européens et le fonds d'infrastructure InfraMed affecté à des investissements à long terme dans les pays des rives Sud et Est de la Méditerranée. La Mauritanie est inscrite dans le « Programme Of Activity », destiné à favoriser le développement des énergies renouvelables dans les pays des rives Sud et Est de la Méditerranée.

6. Défis et contraintes

Les deux années d'activité effective de la Caisse ont été marquées par des défis et contraintes de natures institutionnelles, financières et socio-économiques.

Au niveau institutionnel, les principales contraintes à relever portent sur : (i) les difficultés de transfert des dépôts dont la gestion a été confiée par la loi à la CDD, (ii) l'implication de la CDD dans les dispositifs de gestion des ressources extérieures mobilisées pour les différents Départements ministériels et (iii) le retard que prend l'adoption du dispositif régissant et réglementant l'épargne logement.

Sur le plan financier, le développement de la CDD ne peut avoir lieu sans la mise en place de partenariats stratégiques avec d'autres investisseurs à long terme et établissements financiers, étrangers en particulier. Or dans ce domaine, la structure du bilan et la nature des actifs en possession de l'institution jouent un rôle capital. La CDD reste encore tributaire de réserves foncières significatives et de fonds conséquents afin de crédibiliser ses démarches auprès d'institutions étrangères analogues.

D'autre part, la viabilité à long terme d'un investisseur dépend plutôt de la qualité du rendement et de la valeur potentielle de ses actifs.

Seule l'octroi d'actifs utiles et le transfert massif de dépôts à la Caisse peut garantir la mise sur pied d'un investisseur à long terme digne de cette qualification.

Enfin, deux **contraintes socio-économiques** présentent un défi réel qui limite l'action de la Caisse. Il s'agit de (i) la faiblesse des capacités du secteur privé à présenter des projets bancables porteurs de valeur ajoutée et (ii) le manque de ressources humaines capables d'accompagner efficacement le métier de la CDD encore nouveau sur le marché national.

7. Une stratégie ambitieuse pour l'avenir

Pour consolider ses acquis et aller de l'avant dans la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées, la CDD envisage l'avenir avec une vision articulée autour de trois axes stratégiques : le renforcement de sa maturité institutionnelle, l'amélioration et la mise à niveau de son système de management et le renforcement de sa structure financière.

Axe stratégique	Objectif stratégique	Piste d'action
Renforcement de la maturité institutionnelle	Renforcer le rôle de la Caisse dans le dispositif institutionnel national	☞ Achèvement et application de l'arsenal juridique et réglementaire relatif à l'activité de la CDD
		☞ Définition et normalisation des modes de collaboration et d'interaction avec les administrations et les institutions publiques et privées
		☞ Développement du réseau des agences sur tout le territoire national
	Ancrer l'image de la CDD auprès des différents acteurs	☞ Organisation de formations, revues et séminaires périodiques relatifs aux activités de la CDD en vue de la maîtrise des métiers
		☞ Développement de passerelles d'échanges et de concertation avec les départements ministériels ainsi que les représentants du secteur privé
		☞ Adhésion aux différentes organisations sous régionales et internationales en rapport avec l'activité de la CDD
Mise à niveau du système de management	Développer les ressources humaines	☞ Adoption d'une gestion stratégique des emplois et des compétences
	Adopter un système de management de qualité	☞ Normalisation et standardisation des procédures de différentes natures
		☞ Lancement d'un processus de certification ISO 9001
	Moderniser le système d'information	☞ Urbanisation du système d'information (découpage en composantes distinctes)
		☞ Développement de passerelles permettant l'interopérabilité du SI de la Caisse avec les systèmes d'information des institutions partenaires (Trésor Public et BCM)
		☞ Adoption d'une politique de sécurité informatique performante
Renforcement de la stabilité financière à long terme	Améliorer la mobilisation des ressources locales et extérieures	☞ Renforcement de la structure du bilan (amélioration des dépôts, acquisition de réserves foncières, ...)
		☞ Mobilisation de l'épargne nationale à travers le lancement de nouveaux produits novateurs, notamment pour l'habitat social
		☞ Développement de partenariats stratégiques avec les bailleurs de fonds et les investisseurs à long terme
	Diversifier le portefeuille d'actif	☞ Elaboration d'une politique de développement de filiales
		☞ Développement du capital risque
		☞ Positionnement de leadership dans le développement de la Bourse de Nouakchott
	Renforcer la viabilité financière	☞ Développement d'un modèle prudentiel adapté aux activités de la Caisse
		☞ Développement de fonds d'assurance
		☞ Appui aux réformes de régimes de garanties innovantes

8. Rapport financier

L'année 2013 peut être qualifiée d'année d'expansion et de croissance des activités de la Caisse des Dépôts et de Développement (CDD). Elle a été marquée par le parachèvement de l'organisation au niveau central, l'élargissement du réseau des agences à travers l'ouverture de nouvelles agences au Hodh Elchargui, au Hodh Elgharbi et au Guidimakha pour la prise en charge des activités du Fonds de soutien à l'emploi (FSE), la filialisation de l'activité du crédit agricole qui a suscité la création d'une structure dédiée composée de deux agences et d'une antenne et par la transformation de l'agence de Nouadhibou en direction régionale eu égard aux activités qu'elle assume au niveau de la région et plus particulièrement à la zone franche. Cet exercice a été caractérisé, aussi, par le démarrage effectif du financement des petites et moyennes entreprises (PME) sur des ressources propres de la Caisse contractées auprès du Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES).

Cette extension, bien planifiée au départ, n'a pas eu de conséquences significatives sur l'exécution budgétaire en 2013 compte tenu des ajustements effectués en cours d'exercice. En effet, les réalisations budgétaires font ressortir des taux d'exécution de 97% au niveau des charges, de 90% pour les investissements et de 97% pour les produits.

Au niveau du patrimoine, la CDD a vu son actif passer de 20 milliards d'Ouguiya en 2012 à plus de 33 milliards en 2013, soit une augmentation de 66%. L'hors bilan est passé, lui aussi, de 11 milliards en 2012 à 16 en 2013.

Les ressources du bilan sont essentiellement composées des dépôts à vue auprès de la Caisse (12,0 milliards d'Ouguiya), des capitaux propres (10,2 milliards) et d'un emprunt contracté auprès du FADES (environ 2,4 milliards déjà décaissés). Au niveau des emplois, l'essentiel de l'actif est composé de trésorerie (10,6 milliards), de crédits à la clientèle (4,8 milliards) et de placements à terme auprès du système bancaire (3.5 milliards).

8.1. Le budget de 2013

Le budget 2013 a été marqué par une nette progression par rapport au budget de l'exercice 2012. En effet, ce budget s'inscrit dans les perspectives de la Caisse en matière de consolidation de ses acquis et de son positionnement dans le paysage financier national. Cela s'est traduit au niveau du budget de fonctionnement qui a connu une augmentation significative de 139%, passant ainsi de 496,854 millions d'Ouguiyas en 2012 à 1 186,06 millions en 2013. Quant aux investissements, l'essentiel des dépenses a été engagé en 2012 permettant ainsi une réduction de 30% sur le budget 2013, avec un montant programmé de 402 521 millions. Pour ce qui est des produits, la CDD a fixé, au vu de l'évolution de ses activités, une augmentation de 133% par rapport au budget 2012, soit un montant total de 1 248 millions prévu au titre de l'exercice 2013.

Les réalisations budgétaires en 2013 ont été globalement conformes à la planification qui a connu un suivi rapproché et des ajustements en cours d'exercice. Elles font ressortir des taux d'exécution de 97% pour les charges, 90% pour les investissements et 97% pour les produits.

Synthèse de l'état d'exécution du budget de l'année 2013 (en milliers d'Ouguiya)

Rubrique	Prévision 2013	Exécution 2013	Ecart Exécution/ Prévision	Taux d'exécution
Total des Charges	1 186 060	1 155 409	-30 651	97%
Total des Produits	1 248 000	1 212 649	-35 351	97%
<i>Différence (Produits—Charges)</i>	<i>61 940</i>	<i>57 240</i>	<i>-4 700</i>	<i>92%</i>
Total des Investissements	402 521	361 617	-40 904	90%

Les détails des charges, des investissements et des produits sont présentés ci-après :

a. Les Charges

Budgétisées pour 1 186,060 millions d'Ouguiya, leur taux de réalisation a atteint 97%. Des économies de charges ont été réalisées sur les chapitres suivants:

Chapitre	Economie (en millions MRO)
Charges liées à l'investissement	3,944
Frais financiers	1,210
Charges liées à l'activité	24,934
Charges et pertes diverses	0,991
Frais du personnel	2,877

Rapport financier

Etat d'exécution du budget 2013 – Charges (en millions d'Ouguiya)				
CHARGES	Prévision 2013	Exécution 2013	Ecart exécution/prévision	Taux d'exécution
CHARGES LIÉES A L'INVESTISSEMENT	32,0	28,1	3,9	88%
Loyers et charges locatives	20,0	18,7	1,3	94%
<i>Loyers</i>	20,0	18,7	1,3	94%
Travaux d'entretien et de réparation	9,5	7,6	1,9	80%
<i>Entretien et réparation des locaux</i>	6,0	5,0	1,0	84%
<i>Entretien et réparation véhicules</i>	0,5	0,5	0,0	92%
<i>Maintenance informatique</i>	2,0	1,8	0,2	91%
<i>Autres entretiens et réparations</i>	1,0	0,3	0,7	26%
Documentation et abonnements	1,5	1,0	0,5	66%
Frais de séminaires-colloques-conférences	1,0	0,8	0,3	75%
FRAIS FINANCIERS	42,4	41,2	1,2	97%
Intérêts	42,0	41,0	1,0	98%
<i>Autres intérêts (Emprunt FADES)</i>	42,0	41,0	1,0	98%
Commissions	0,4	0,2	0,2	47%
CHARGES LIÉES A L'ACTIVITE	139,4	114,4	24,9	82%
Déplacement, missions et réception	33,0	28,9	4,1	88%
<i>Voyages et déplacements</i>	7,0	5,9	1,1	84%
<i>Missions</i>	21,0	19,0	2,0	90%
<i>Frais de réception</i>	5,0	4,0	1,0	80%
Frais postaux et télécommunications	14,0	11,8	2,2	84%
<i>Frais de télécommunications</i>	14,0	11,8	2,2	84%
Rémunération d'intermédiaires & honoraires	27,0	23,9	3,1	89%
<i>Honoraires</i>	26,0	23,9	2,1	92%
<i>Prestation de service informatique</i>	1,0	0,0	1,0	0%
Publicité et Communications	17,5	15,2	2,3	87%
Approvisionnements	38,2	31,0	7,2	81%
Eau et électricité	15,0	10,9	4,1	73%
Carburant et lubrifiants	7,0	5,5	1,5	78%
Fournitures de bureaux et imprimés	10,0	8,7	1,3	87%
Fournitures Informatiques	6,2	5,8	0,4	94%
Autres charges liées à l'activité	9,7	3,6	6,1	37%
<i>Cotisations aux groupements professionnels</i>	4,5	0,0	4,5	0%
<i>Jetons de présence</i>	5,2	3,6	1,6	69%
CHARGES & PERTE DIVERSES	21,1	20,1	1,0	95%
Dons	6,0	5,2	0,8	87%
Subventions	11,5	7,3	4,2	63%
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	3,6	7,6	-4,0	211%
FRAIS DU PERSONNEL	831,7	828,8	2,9	100%
Salaires de base, indemnités et fds spéciaux	658,0	561,0	97,0	85%
Mains d'œuvre occasionnelle	19,0	18,5	0,5	97%
Heures supplémentaires	0,2	0,1	0,1	36%
Congés annuels	54,0	53,4	0,6	99%
Gratifications	61,0	54,0	7,0	89%
Sécurité sociale et assurance maladie	37,0	39,5	-2,5	107%
Frais de formation	2,5	1,6	0,9	63%
IMPÔTS TAXES ET VERS ASSIMILES	68,0	68,9	-0,9	101%
Taxes d'apprentissages	3,0	5,0	-2,0	166%
Patente	2,0	2,0	0,0	100%
<i>Autres Impôts et taxes (IRCM)</i>	63,0	61,9	1,1	98%
CHARGES NON DECAISSABLES	51,5	54,0	-2,5	105%
<i>Dotations aux Amortissement des immobilisations.</i>	33,0	37,0	-4,0	112%
<i>Dotations aux provisions</i>	15,0	13,9	1,1	93%
<i>Pertes et Charges sur Exercices Antérieurs</i>	3,5	3,0	0,5	86%
TOTAL GENERAL DES CHARGES	1 186,1	1 155,4	30,7	97%

b. Les investissements

Les investissements programmés en 2013 pour 402 millions d'Ouguiya ont couvert essentiellement la poursuite du développement du système d'information, la construction du siège, l'acquisition de moyens de transport ainsi que les aménagements et équipements des agences de Nouakchott, de Dakhlet Nouadhibou et d'autres agences régionales.

Etat d'exécution du budget 2013 (en millions d'Ouguiya) - Les investissements

Rubriques	Prévision 2013	Réalisation 2013	Ecart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
Matériel Informatique	47,0	46,3	-0,7	99%
Mobilier et matériel de bureaux	24,0	19,8	-4,2	82%
Constructions	101,0	82,9	-18,1	82%
Transports (Achat des véhicules)	26,0	26,0	0,0	100%
Autres équipements	11,5	14,9	3,4	130%
Agencements et aménagements	17,0	20,0	3,0	118%
Logiciels	161,0	136,7	-24,3	85%
Ameublements	15,0	15,0	0,0	100%
TOTAL	402,5	361,6	-40,9	90%

c. Les produits

Les produits budgétisés pour un montant global de 1 248 millions d'Ouguiya ont été réalisés à 97 %, soit un déficit de 35,350 millions.

Exécution du budget des produits (en millions MRO)

Chapitre	Déficit	Excédant
Produits sur opérations de placement	29,734	
Produits d'investissement	10,00	
Produits sur opérations de financement islamique	27,354	
Commissions	0,204	
Produits sur gestion sous mandat	0,671	
Reprises de provisions et amortissements	3,286	
Produits sur opérations de crédits		1,552
Produits exceptionnels		34,347

Quant au résultat net qui est prévu pour un montant de 30,74 millions d'Ouguiya, il a été réalisé à 104%, soit un excédent de 1,345 millions.

Résultat de l'exercice 2013 (en MRO)

	Prévision	Réalisation	Ecart Réalisation/Prévision	Pourcentage de réalisation
RESULTAT COMPTABLE	61 940 00	57 240 58	-4 699 942	92%
BIC avant impôts et retraitement fiscal	15 485 00		-1 174 986	
IMF	31 200 00	25 154 63	-6 045 037	81%
BIC				
Résultat Net	30 740 00	32 085 95	1 345 095	104%

8.2. Les états financiers

Les états financiers de la CDD au titre de l'exercice 2013 font ressortir un total du bilan de 33,752 milliards d'Ouguiya, un total du hors bilan de 15,973 milliards et un résultat comptable brut de 57,240 millions. Ils ont, en conséquence, enregistré une augmentation de 67% pour le total du bilan et de 46% pour le hors bilan.

7.2.1. Le bilan

Actif (en millions d'Ouguiya)						
Rubrique	31/12/2012			31/12/2013		
	Montant brut DDC	Montant brut DD	Consolidation	Montant brut DDC	Montant brut DD	Consolidation
TRESORERIE ET OPERATION INTERBANCAIRES	11 737,6	4 191,0	15 928,7	13 735,1	943,4	14 678,5
Disponibilités CDD	2 974,6	4 191,0	7 165,6	3 895,3	943,4	4 838,7
COMPTES DEPOSANTS	8 647,1		8 647,1	5 734,0		5 734,0
<i>Comptes des dépôts auprès du Trésor</i>	8 447,1		8 447,1	5 374,5		5 374,5
<i>Comptes des dépôts auprès de la BCM</i>	200,0		200,0	359,5		359,5
Disponibilités Mandat de Gestion	116,0		116,0	605,8		605,8
Prêts à terme				3 500,0		3 500,0
Crédit à la clientèle	502,1	160,0	662,1	3 708,4	1 056,0	4 764,4
Crédit Mandat de Gestion	395,6		395,6	1 263,7		1 263,7
Comptes d'attente et de régularisation	773,2	43,9	817,1	4 122,5	5 121,0	9 243,6
<i>Comptes d'attente CDD</i>	273,1	43,9	317,0	922,2	5 121,0	6 043,2
<i>Comptes d'attente Mandats De Gestion</i>	500,1		500,1	3 200,4		3 200,4
Capital non versé	479,2	1 500,0	1 979,2	3 000,0		3 000,0
Immobilisations nettes	273,5		273,5	602,7		602,7
Immobilisations	290,2		290,2	651,8		651,8
Dotations aux Amortissements	-16,7		-16,7	-49,1		-49,1
Titres de participation	200,0		200,0	200,0		200,0
Total Actif	14 361,3	5 894,9	20 256,2	26 632,4	7 120,4	33 752,8
HORS BILAN						
Mandat gestion	5 250,0		5 250,0	5 450,0		5 450,0
Accord de financement.	4 764,2		4 764,2		3 558,6	3 558,6
Garanties reçues	900,0		900,0	900,0		900,0
Cautions reçues	57,3		57,3	57,3		57,3
Cautions de soumission				200,0		200,0
Cautions avance de démarrage				3 316,2		3 316,2
Cautions Bonne fin				1 702,3		1 702,3
Autres Cautions et Avals diverses				789,4		789,4
Total Hors bilan	10 971,5	0,0	10 971,5	12 415,2	3 558,6	15 973,8

Rapport financier

Passif (en millions d'Ouguiya)						
Rubrique	31/12/2012			31/12/2013		
	Montant brut DDC	Montant brut DD	Consolidation	Montant brut DDC	Montant brut DD	Consolidation
Trésorerie et opération interbancaires	13 132,2	156,0	13 288,2	11 958,2	67,2	12 025,5
<i>Dépôts à la CDD</i>	<i>12 629,6</i>	<i>156,0</i>	<i>12 785,7</i>	<i>10 146,5</i>	<i>67,2</i>	<i>10 213,8</i>
<i>Opérations de Mandats de Gestion</i>	<i>502,6</i>	<i>0,0</i>	<i>502,6</i>	<i>1 811,7</i>	<i>0,0</i>	<i>1 811,7</i>
Comptes d'attente et de régularisation	627,6	7,9	635,5	9 029,0	94,3	9 123,3
<i>Comptes d'attente CDD</i>	<i>118,2</i>	<i>7,9</i>	<i>126,1</i>	<i>5 776,5</i>	<i>94,3</i>	<i>5 870,9</i>
<i>Comptes d'attente Mandats De Gestion</i>	<i>509,4</i>	<i>0,0</i>	<i>509,4</i>	<i>3 252,5</i>	<i>0,0</i>	<i>3 252,5</i>
Emprunt	0,0	1 191,0	1 191,0	0,0	2 409,9	2 409,9
Capitaux propres	601,5	4 540,0	5 141,5	5 645,2	4 548,9	10 194,1
<i>Capital libéré</i>	<i>20,8</i>	<i>3 000,0</i>	<i>3 020,8</i>	<i>2 520,8</i>	<i>4 500,0</i>	<i>7 020,8</i>
<i>Capital non libéré</i>	<i>479,2</i>	<i>1 500,0</i>	<i>1 979,2</i>	<i>3 000,0</i>	<i>0,0</i>	<i>3 000,0</i>
<i>Réserves</i>	<i>40,2</i>	<i>0,0</i>	<i>40,2</i>	<i>95,5</i>	<i>9,5</i>	<i>105,1</i>
<i>Provisions</i>	<i>4,3</i>	<i>28,8</i>	<i>33,0</i>	<i>11,7</i>	<i>24,5</i>	<i>36,2</i>
<i>Autres</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Résultat (bénéfice) 2011/2012	57,0	11,2	68,2	0,0	0,0	0,0
Résultat 2013 avant impôts	0,0	0,0	0,0	41,4	15,9	57,2
IMF	0,0	0,0	0,0	-24,2	-1,0	-25,2
Résultat Net	0,0	0,0	0,0	17,2	14,9	32,1
Total Passif	14 361,3	5 894,9	20 256,2	26 632,4	7 120,4	33 752,8
Hors Bilan						
C/P Mandat gestion	5 250,0		5 250,0	5 450,0		5 450,0
C/P Accord de financement.	4 764,2		4 764,2		3 558,6	3 558,6
C/P Garanties reçues	900,0		900,0	900,0		900,0
C/P Cautions reçues	57,3		57,3	57,3		57,3
C/P Cautions de soumission				200,0		200,0
C/P avance de démarrage				3 316,2		3 316,2
C/P Cautions Bonne fin				1 702,3		1 702,3
C/P Autres Cautions et avals diverses				789,4		789,4
Total hors bilan	10 971,5	0,0	10 971,5	12 415,2	3 558,6	15 973,8

7.2.2. Note relative à l'actif du bilan

7.2.2.1. Trésorerie et opérations interbancaires

La rubrique « trésorerie et opérations interbancaires » est passée de 15,9 milliards d'Ouguiya en 2012 à 14,678 milliards en 2013, soit une diminution de 8% en valeur relative et 1,25 milliard en valeur absolue.

Cette diminution constitue une performance quant au financement de l'économie nationale et à la création de produits pour la Caisse. Elle s'explique, entre autres, par des opérations de placement et de crédit (2,327 milliards) et par l'effort consenti au profit des institutions financières de la place (3,5 milliards).

D'autre part, il y a lieu de mettre en exergue la baisse des dépôts qui sont passés de 8,647 milliards à 5,734 milliards, soit une baisse de 2,913 milliards.

La rubrique « trésorerie et opérations interbancaires » se répartit, au 31/12/2013, comme suit :

Rubrique	en milliards MRO
Encaisse CDD	0,026
Trésor public	10,11
BCM	0,432
Opérations à terme	3,5
Trésorerie du Mandat de Gestion « FSE »	0,606

7.2.2.2. Crédit à la clientèle

Le portefeuille de crédit à la clientèle de la Caisse (DDC et DD) a connu une nette évolution en 2013, passant de 662 millions d'Ouguiya en 2012 à 4 764 millions, soit une progression de 4 102 milliards. Cette augmentation s'explique par l'accélération du processus de traitement des demandes de financement au niveau des directions opérationnelles de la Caisse.

Ce montant se répartit comme suit :

Crédits DDC	3 708 millions MRO
Crédits DD	1 056 millions MRO

7.2.2.3. Crédit au titre du Mandat de Gestion « FSE »

L'encours des crédits du Mandat de Gestion « Fonds de soutien à l'emploi » est passé de 395,6 millions d'Ouguiya en 2012 à 1 263,7 millions en 2013, soit une augmentation de 219%. Cette évolution s'explique, entre autres, par l'élargissement des activités du programme au niveau de plusieurs wilayas du pays.

Rapport financier

7.2.2.4. Les comptes d'attente et de régularisation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à 9 244 millions d'Ouguiya et regroupe les opérations en attente de régularisation suivantes :

	En millions MRO
Mandat de Gestion « FSE »	3 200
Comptes de liaison	5 472
Produits à recevoir	517
<i>rémunération de la CDD pour le Mandat de gestion FSE au titre de l'exercice 2012</i>	<i>312</i>
<i>rémunération des dépôts par le Trésor public non encore encaissée</i>	<i>101</i>
<i>produits non encaissés relatifs aux crédits à terme accordés aux institutions financières (BPM, BEA et MAURIS Banque)</i>	<i>104</i>
Autres actifs à régulariser	55
<i>Charges comptabilisées d'avance</i>	<i>5</i>
<i>Créances rattachées (contrepartie des produits courus et non échus)</i>	<i>32</i>
<i>Autres actifs</i>	<i>18</i>

7.2.2.5. Le capital non libéré

Cette rubrique représente la partie du capital souscrit et non encore versée par l'Etat qui est de 3000 millions d'Ouguiya.

7.2.2.6. Les immobilisations

Les immobilisations brutes au 31 /12/2013 se sont élevées à 651,808 millions d'Ouguiya, soit une augmentation de 361 millions par rapport à 2012. Cette variation représente les acquisitions d'équipements suivants :

	En millions MRO
Matériel informatique	46
Mobilier de bureau	20
Construction (siège)	83
Transport (Véhicules)	26
Autres équipements	15
Agencement et aménagement	20
Logiciels	136
Ameublements	15

7.2.2.7. Les titres de participation

Les titres de participation qui n'ont pas connu de mouvement entre 2012 et 2013, s'élèvent à 200 millions. Elles concernent :

- ✓ Participation au capital de Télédiffusion de Mauritanie : 100;
- ✓ Participation au capital de Radio de Mauritanie : 50;
- ✓ Participation au capital de Télévision de Mauritanie: 50.

7.2.3.Note relative au passif du bilan

7.2.3.1. Trésorerie et opérations interbancaires

La trésorerie passive de la CDD est passée de 13 288,208 millions d'Ouguiya en 2012 à 12 025,452 en 2013, soit une baisse de 9,5%. Cette baisse est justifiée en grande partie par :

- ✓ la diminution des soldes des déposants qui sont constitués essentiellement de la CNAM, de la CNSS et des comptes de dépôts. Cette baisse est de 2 572 millions;
- ✓ la mise à disposition de la CDD de fonds dans le cadre du Mandat de Gestion FSE : 1 309 millions.

Les dépôts de la clientèle à la CDD s'élèvent à 10,214 milliards et se répartissent comme suit :

	En milliard MRO
Dépôts anciens déposants de la CDD (CNAM, CNSS, etc.)	1,920
Compte de dépôts et consignations	4,343
Dépôts nouvelles entreprises et organismes publics transférés à la CDD en 2012	3,647
Comptes à vue auprès de la CDD	0,304

7.2.3.2. Comptes d'attente et de régularisation

Le solde de cette rubrique s'élève à 9 123 millions d'Ouguiya et regroupe:

- ✓ Le solde du compte d'attente «Etat Mandat de Gestion FSE » est de 3 252 millions. Il représente la contrepartie des comptes techniques du mandat de Gestion figurant à l'actif;
- ✓ Le solde du compte de liaison, contrepartie des comptes de liaison débiteurs : 5 472 millions;
- ✓ Les charges à payer (89 millions) : diverses charges dues et non encore décaissées, dont, entre autres, les droits de congés (19 millions) et Impôts divers (17 millions) ;
- ✓ Autres passifs à régulariser (310 millions) :
 - solde du compte chèque certifié (45 millions) ;
 - solde des comptes créditeurs provisoires (166 millions);
 - produits perçus d'avance (34 millions) représentent les intérêts payés d'avance par MAURISBANK dans le cadre d'une opération de MOURABAHA;
 - autres passifs à régulariser (65 millions): ITS à payer (40), TVA (5), taxe sur les opérations financières (10), sécurité sociale (5), IMF (1), IRF et CF (4).

7.2.3.3. Emprunt

Le montant de cette rubrique de 2 409,920 millions d'Ouguiya représente la contrevaletur en Ouguiya de l'emprunt auprès du FADES décaissé et non encore remboursé.

Rapport financier

7.2.3.4. Capitaux propres

Le montant des capitaux propres s'élève au 31/12/2013 à 10 194,121 millions d'Ouguiya se répartissant comme suit :

	En million MRO
Capital libéré	7 020,79
Réserves	105,07
Provisions pour pertes et charges	36,18
Capital souscrit non libéré	3 000,00
Résultat de l'exercice 2013	32,09

Les capitaux propres sont passés de 5 141,487 en 2012 à 10 194,121 en 2013, soit une augmentation de 5052,634 en valeur absolue. Elle s'explique comme suit :

	En milliards MRO
Augmentation du capital libéré	4 000,000
Augmentation du capital non libéré	1 020,793
Augmentation des réserves	64,837
Variation des provisions pour pertes et charges	3,149
Variation du résultat de l'exercice	-36,145

7.2.3.5. Hors Bilan

Le portefeuille des engagements donnés et reçus en hors-bilan s'élève, au 31/12/2013, à 16 milliards d'Ouguiya, soit une progression de 46% par rapport à l'exercice 2012. Ce portefeuille se présente comme suit :

	En milliards MRO
Mandat de gestion FSE	5,45
Accord de financement FADES	3,6
Garantie reçue de l'état	0,9
Cautions de soumission	0,2
Cautions avance de démarrage	3,3
Cautions Bonne Fin	1,7
Autres Cautions et Avals Divers	0,8
Diverses cautions reçues	0,057

7.2.4. Le compte de résultat

Montants en millions MRO				
Libelle	Jan-Déc. 2012	Jan-Déc. 2013	Ecart	%
Produits d'exploitation bancaire	545,0	1 131,6	586,6	108%
Charges d'exploitation bancaire	-6,1	-41,2	-35,0	571%
PRODUIT NET BANCAIRE	538,9	1 090,4	551,5	102%
<i>marge d'intérêt clientèle</i>	23,9	114,2	90,3	377%
<i>marge d'intérêts de trésorerie</i>	370,9	624,3	253,3	68%
<i>commissions clientèle</i>	7,8	39,6	31,9	411%
<i>commissions Mandat de Gestion</i>	136,3	312,3	176,1	129%
Charges externes liées à l'investissement	-12,7	-28,1	-15,4	121%
Charges externes liées à l'activité	-56,2	-114,4	-58,2	104%
Charges et pertes diverses	-7,3	-23,1	-15,8	218%
Frais de personnel	-338,8	-828,8	-490,0	145%
Impôts, taxes et versements assimilés	-17,3	-68,9	-51,5	298%
Total Frais Généraux	-432,3	-1 063,3	-631,0	146%
Dotations aux comptes d'amortissements	-12,8	-37,0	-24,2	190%
TOTAL Frais Généraux et Amortissements	-445,1	-1 100,3	-655,2	147%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	93,8	-9,9	-103,7	-111%
CHARGES DE RISQUE	-27,2	-13,9	13,2	-49%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1,6	81,1	79,5	5066%
RESULTAT DE L'EXERCICE	68,2	57,2	-11,0	-16%

7.2.5. Note relative au compte de résultats

7.2.5.1. Produit Net Bancaire (PNB)

Le produit net bancaire qui est la différence entre la rémunération des emplois de la CDD et la rémunération de ses ressources s'est élevé au 31/12/2013 à 1 090,399 d'Ouguiya, soit une augmentation de 102% par rapport à l'exercice 2012. Cette évolution s'explique par :

- ✓ la hausse enregistrée au niveau des produits perçus sur les dépôts rémunérés par le Trésor Public (224 millions);
- ✓ les revenus dus aux opérations des crédits à terme accordés à certaines banques de la place (64 millions) ;
- ✓ la hausse des intérêts perçus sur le portefeuille de crédit de la CDD (90 millions) ;
- ✓ les commissions dues à l'augmentation des engagements par signature (34 millions) ;
- ✓ l'augmentation des produits sur Mandat de Gestion FSE (176 millions).

7.2.5.2. Frais Généraux

Souvent appelés «charges de fonctionnement», les frais généraux regroupent :

- les charges externes liées à l'investissement ;
- les charges externes liées à l'activité ;

Rapport financier

- les charges et pertes diverses ;
- les frais du personnel ;
- les impôts, taxes et versements assimilés.

Le montant total réalisé pour ces cinq (5) chapitres s'est élevé au 31/12/2013 à 1 063,269 d'Ouguiya, soit une augmentation de 146 % par rapport aux réalisations de 2012 (432,3 millions). Cette hausse s'explique par le développement du réseau et des activités de la CDD. Elle se répartit comme suit :

	En millions MRO
Charges externes liées à l'investissement	15,3
Charges externes liées à l'activité	58
Charges et pertes diverses	16
Frais du personnel	490
Impôts, taxes et versements assimilés	52

7.2.5.3. Les amortissements

Les amortissements se sont élevés au 31/12/2013 à 37,029 millions d'Ouguiya contre 12,788 en 2012, soit une augmentation de 190%. Cette hausse est consécutive aux amortissements des nouvelles acquisitions nécessitées par le développement de l'activité.

7.2.5.4. Les charges liées aux risques

Une provision pour risques et charges de 13,9 millions d'Ouguiya a été constituée pour couvrir le risque de change relatif à l'actualisation de l'encours de l'emprunt du FADES contracté en US dollars.

7.2.5.5. Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel a enregistré une progression de 79 millions d'Ouguiya par rapport à l'exercice 2012 qui s'explique par :

- ✓ la comptabilisation d'une partie de l'appui institutionnel du FADES pour un montant de 46 millions;
- ✓ une reprise sur provision pour risques et charges qui a été constituée en 2012 pour un montant de 27 millions;
- ✓ une reprise sur amortissement de 4,5 millions;
- ✓ des produits exceptionnels pour un montant de 1,5 millions.

7.2.5.6. Le résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2013 fait ressortir un bénéfice de 57 millions d'Ouguiya, soit une diminution de 16% (11 millions) par rapport à 2012, et ce, malgré un résultat brut d'exploitation négatif de 10 millions engendré par l'augmentation des charges générées par l'accroissement des activités du FSE en 2013.